Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

PANORAMA DES SERVICES RENDUS EN 2023 PAR LA COMMUNE DE SAINT-LEU D'ESSERENT

Annexe au Rapport d'Orientation Budgétaire
Conseil municipal du 6 février 2024

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Table des matières

1 Le Pôle Technique et Urbanisme 4
2 Le Pôle Culture et Évènementiel 9
3 Le Pôle Éducation, Jeunesse et Sport 14
4 Le Pôle Solidarité 20
5 Le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté 26
6 Le Pôle Sécurité 30
7 Le Pôle Finances 35
8 Le Pôle Ressources Humaines 38
9 Le Pôle Communication 44
10 Le service Gestionnaire de Projet Applicatif 48

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

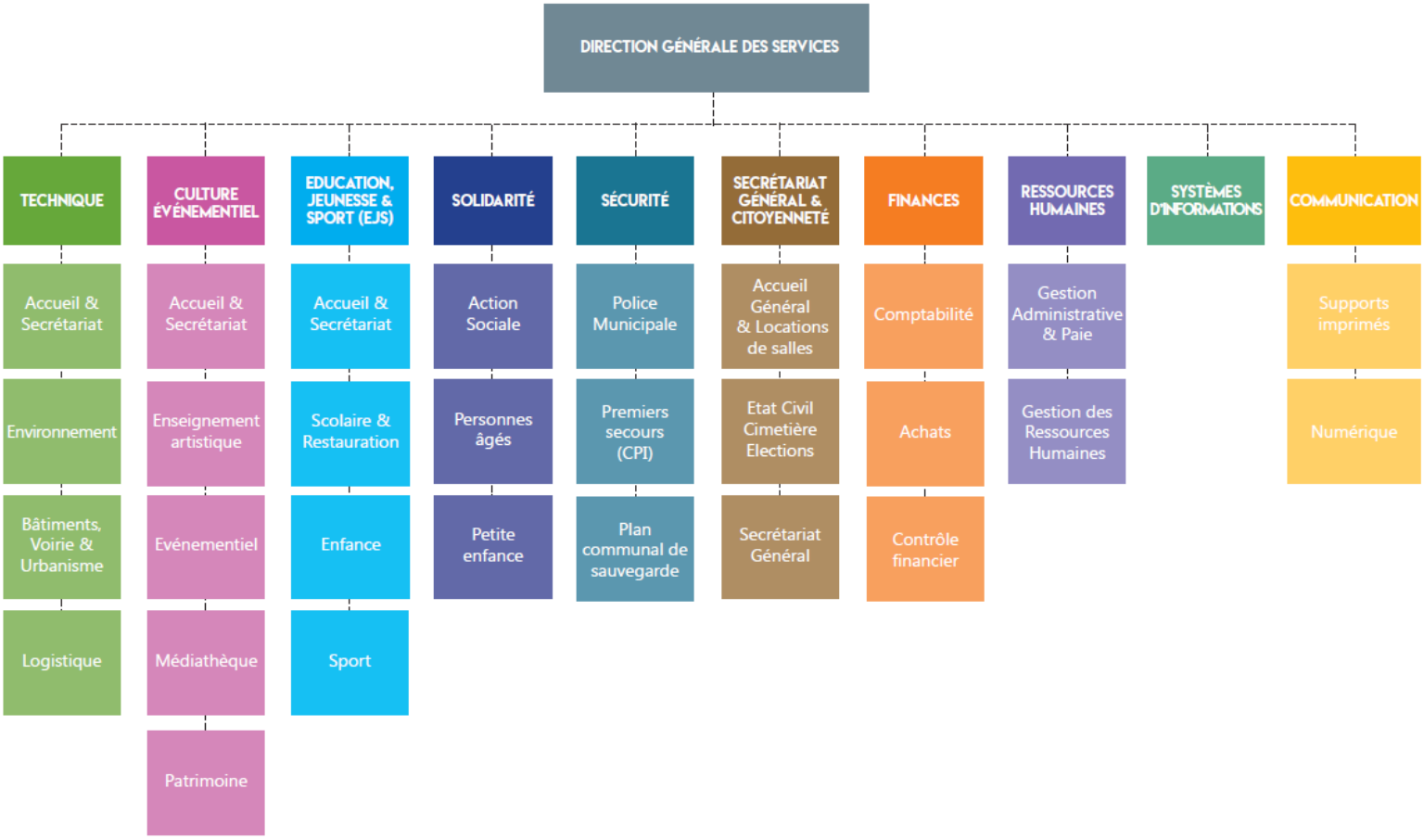

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

1 Le Pôle Technique et Urbanisme

Présentation

Le Pôle Technique prend en charge la propreté de la ville, l'entretien des bâtiments municipaux, du patrimoine, des écoles, des parcs et jardins et de la voirie. Il gère également la préparation matérielle des animations.
Depuis avril 2022, le service urbanisme est rattaché au Pôle Technique. Il assure et atteste de la bonne conformité des travaux et délivre, sur demande écrite, des informations issues de la matrice cadastrale (données propriétaires). Il prend en charge les missions liées à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains : suivi des dossiers de rétrocession de voirie, des projets urbains, appui technique sur les sujets fonciers divers.

Les enjeux en 2023

Valoriser le potentiel de la commune en entretenant ses espaces verts, ses voiries et ses infrastructures et en participant à la modernisation de ses bâtiments. Le Pôle Technique et Urbanisme est également le **chef d'orchestre** des grands projets immobiliers et des travaux de la ville. Seul ou en soutien des autres Pôles de la Mairie, il a œuvré sur les projets suivants : requalification de la rue d'Hardillière (phase 1), livraison des logements de la Résidence Quai d'Amont, poursuite des constructions du quartier des Trois Etangs et étude de la future Maison de la Petite Enfance.
A travers la politique de l'urbanisme, le service participe à offrir un cadre de vie agréable aux lupoviciens (certificats de travaux pour l'amélioration de l'habitat, construction de nouveaux logements) en garantissant une harmonie entre les espaces de vie et la nature.

Nombre d'agents :
32 agents dont :
- **1** directeur de pôle
- **1** secrétaire du pôle et assistante de direction
- **3** responsables de services
- **12** agents qui interviennent pour la mise en valeur des espaces publics de la ville
- **10** agents en charge du nettoyage des bâtiments dont une référente
- **3** agents techniques qui agissent pour la sauvegarde de la propreté, du bon état d'usage des bâtiments et de la voirie
- **1** agent en charge de la logistique
- **1** agent en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme et d'occupations des sols

+ 16 agents du chantier d'insertion en soutien transversal

Le directeur pilote les **4 services** accompagné du secrétariat :
- Espaces verts et environnement
- Bâtiments et voirie
- Logistique
- Urbanisme

+ Interface avec le chantier d'insertion

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

En 2023, les équipes se sont mobilisées autour de chantiers marquants :

- **L'amélioration du cadre de vie des lupoviciens - voirie**

- Étude de maitrise d'œuvre concernant l'aménagement de sécurité de la rue d'Hardillière
- Amélioration de la circulation piétonne et PMR par la démolition de la grange au 4 rue d'Hardillière
- Réfection de la voirie (réseaux et chaussée) rue d'Hardillière entre la rue du Val et l'avenue Guy Moquet
- Campagne d'enrobé à froid dans toute la ville
- Marquage au sol :
  - Mise en place du sens giratoire des rues Jean Moulin, Sauveterre, des Forges
  - Places de stationnement rue Jean Moulin, Place de la Mairie
  - Mise en place des places bleues
- 113 Interventions diverses de voirie (signalétique, mise en sécurité)
- 22 demandes d'interventions urgentes sur les réseaux entretenus par l'ACSO

- **L'environnement au service d'une écologie durable et vertueuse**

- Extension de l'éco-pâturage au complexe Grousset. Pour rappel, les sites du centre de loisirs et le jardin partagé sont déjà entretenus par cette méthode
- Entretien et déboisement de la noue le long de la RD92 vers Petit Thérain
- Dégagement du chemin de promenade derrière Point P
- Nettoyage des berges le long du chemin de la litière et sur la plateforme du parc de la Garenne
- Première prise en charge des massifs et de la prairie de L'Orée du Lac (quartier des Trois Etangs)
- Rue de la carrière à Petit Thérain – Reprise des espaces enherbés
- Section entretenue à la lisière du bois sur le chemin du bois St Michel pour l'accessibilité piétons et vélos
- Déboisement pour mise en sécurité rue du Val, derrière les logements Oise Habitat
- Taille sanitaire et/ou de sauvegarde des arbres de la ville (Abbatiale, Parc de la mairie, Jeu d'Arc)
- Travaux d'abattage suite à la tempête du 18 juin (Rue du Val, Entrée de ville, Parc de la Garenne, Centre de Loisirs)
- Création de 2 abris poubelles dans le cimetière et pose de 3 panneaux à chaque entrée pour informer et inciter au tri
- Engazonnement de l'ensemble du cimetière
- Fleurissement des 3 carrés et entre-tombes sur la partie haute du cimetière
- Création de décorations automnales avec réutilisation de végétaux et de bois de la ville
- Plantations nouvelles ou restaurées :

  - Haie RPA
  - Massif avenue Ferry devant l'ancienne fleuriste
  - Massif au croisement rue république et rue Pasteur
  - Massif rue Salvador Allende, en sortie de ville
  - Massif rue Henri Barbusse
  - Médiathèque

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

- Entrée et sortie de la coulée verte
- Complément de Prunus au jardin français
- Rue Marcel Philippe
- Rue du Clos pré
- Pied de la sirène, rue de Boissy
- 2 Parterres rue de Boissy, protégées par des ganivelles, pour empêcher les déjections canines

- **Mieux-vivre dans sa ville à travers des infrastructures entretenues et modernisées**

Dans les écoles

- Mise en place d'une télégestion des chaudières de l'école élémentaire Raymond Carbon, du gymnase Jean Macé, de la salle Art et Culture et de la Mairie
- Nombreuses interventions sécuritaires de nids de guêpes
- Isolation des combles de l'école Maternelle Jean-Macé
- Mise en couleur des bancs des écoles

Dans la pratique sportive

- Réfection du terrain sportif de football
- Réhabilitation du système d'arrosage et de drainage du terrain d'honneur de football
- Création d'abris poubelles dans chacun des 2 stades de la ville

Dans l'accès à la culture

- Médiathèque (Avril/Août) :
  - Injection dans les fondations et ceinturage du bâtiment pour renforcement
  - Rejointoiement de la façade
  - Mise en peinture, remplacement du revêtement du sol et réaménagement de l'espace médiathèque avec le concours du Chantier d'insertion « un château pour l'emploi »

- Auditorium (Mai/Juin)
  - Réaménagement Mise en peinture et rafraichissement
  - Création d'une scène
  - Remplacement du revêtement du sol

- École des arts :
  - Travaux de rafraichissement du hall d'entrée avec le concours du Chantier d'insertion « Un château pour l'emploi » (juin)
  - Remplacement de la chaudière (juillet)

Dans les services à la population

- Rafraichissement (travaux de mise en peinture) de la salle des fêtes JB Clément (Janvier/Février)

Dans les bâtiments municipaux, un entretien significatif a été opéré

- Remplacement de la chaudière des ateliers des services techniques
- Réfection de la toiture du local chaufferie JB Clément
- Réaménagement des bureaux de la Police Municipale (Novembre/Décembre)
- 1000 interventions réalisées (maintenance curative des infrastructures) dans l'ensemble des bâtiments communaux ;

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

- **L'amélioration de l'habitat : mieux vivre à St-Leu**

Les missions en lien direct avec le public consistent à accueillir les habitants et les entreprises pour leur apporter des renseignements sur les démarches à effectuer dans le cadre de leurs projets de travaux ainsi que l'instruction des dossiers d'autorisation de travaux.
C'est aussi l'amélioration de l'aspect esthétique des façades et clôtures (ravalements, enduits), des accès aux trottoirs (incitation à la taille des haies).
En 2023, 276 dossiers ont été instruits, 330 demandeurs accueillis et 10 visites de conformités sur site ont été réalisées.

Le service urbanisme travaille en collaboration avec la Police Municipale pour lutter contre l'habitat indigne, nous comptons 8 visites de logements réalisées cette année.

Dans un souci d'amélioration de notre cadre de vie, la commune a lancé la révision du Plan Local d'Urbanisme avec le lauréat de l'appel d'offre « le cabinet d'urbanisme Espac'Urba ».

- **Donner une nouvelle vie à d'anciens quartiers industriels**

Cette renaissance permet d'instaurer un cadre de vie harmonieux et d'impulser un nouvel élan à la ville en contrebalançant l'émiettement de la population.
Le projet d'aménagement de reconversion de l'ancienne friche STRADAL « le quartier des Trois Etangs » (rue du Clos Vert) a été réalisé par l'aménageur Fulton. 71 logements ont été livrés en 2021 et 2022. Une résidence intergénérationnelle de 72 logements locatifs sera ouverte en 2024. D'autres logements et 2 bâtiments d'activité économique sont prévus.
La Résidence Quai d'Amont (quai d'amont, rue de l'abreuvoir) réalisée par l'aménageur Linkcity a été livrée en juin 2023.

Indicateurs quantitatifs

- **1000** interventions, tout corps d'état, réalisées en 2023. Le service bâtiment et entretien des locaux est à l'origine de 75% de ces interventions
- **26** principaux sites sur la commune
- **23** kms de voirie
- **25** kms de chemins ruraux
- **3 650** m² de massifs fleuris principalement par des arbustes et vivaces, qui nécessitent des tailles spécifiques et du désherbage. Le service espaces verts entretient également les haies et fleurit les jardinières et potées de la ville.
- **22** hectares d'espaces verts dont 12 hectares pour le Parc de la Garenne, avec une partie de ces espaces verts traitée en gestion différenciée.
- **276** dossiers d'urbanisme.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Ventilation des dossiers d'urbanisme

Types d'autorisations	**2021**	**2022**	**2023**
Déclarations d'intention d'aliéner	76	80	58
Certificats d'urbanisme	101	90	117
Déclarations préalables de travaux	82	83	72
Autorisation de travaux	5	6	7
Permis de démolir	1	0	1
Permis d'aménager	2	2	4
Permis de construire	10	16	17
Total	277	283	276

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

2 Le Pôle Culture et Évènementiel

Présentation

Le pôle Culture – Évènementiel assure toute la programmation culturelle et évènementielle de la ville sur l'année. Il dispense également des cours liés aux arts en tout genre. Il propose un accès à la culture par le biais de la médiathèque et se charge également de faire découvrir le patrimoine local par des actions de promotion.

Les enjeux en 2023

Proposer un rayonnement culturel encore plus attractif, être plus proche des habitants de Saint-Leu d'Esserent en proposant un programme d'animations et d'événements variés et adaptés aux différents publics (familles, jeunes, adolescents, adultes, séniors).
En 2023, l'enjeu du Pôle Culture – Évènementiel a été de créer une offre pluriculturelle, en utilisant comme curseur d'orientation l'accessibilité à tous et pour tous à la culture.

Nombre d'agents :
15 agents dont :

- **1** directrice de pôle
- **9** professeurs de musique, peinture et théâtre ; **1** intervenante arts plastiques
- **1** responsable administrative du Pôle
- **1** coordinatrice animations / évènementiel
- **1** responsable de la médiathèque
- **1** chargé du patrimoine

4 services :

- Ecole des Arts
- Culturel / Evènementiel
- Médiathèque
- Patrimoine

En 2023, le service s'est mobilisé dans les principaux champs suivants :

- **La programmation culturelle et évènementielle**

Saint-Leu d'Esserent compte plus d'une trentaine d'actions culturelles de tout type : expositions et partenariats hors les murs ainsi qu'une dizaine de manifestations de grande ampleur (Salon des artistes, Vide-greniers, Fête nationale, Journées du Patrimoine…).
Le Pôle Culture – Évènementiel crée (écriture et scénarisation) et coordonne les manifestations de la ville. Il travaille, en lien avec l'élu à l'événementiel, au calendrier général des manifestations où chaque manifestation est étudiée et réfléchie en fonction d'un public cible (tout-petits, enfants, familles, ainés etc.)
Le Pôle Culture – Évènementiel a donc à charge l'équilibre des manifestations de la collectivité afin que des activités soient proposées régulièrement, tout au long de l'année. Il assure également le suivi logistique, sécuritaire ainsi que les moyens mis en œuvre sur les événements.

Du fait de sa structure regroupant l'Ecole des Arts, la médiathèque et le patrimoine, les événements du pôle ont donc amené les différents services à travailler en collaboration pour créer des manifestations avec des produits culturels variés.
Cela a notamment été le cas pour les événements importants de l'année 2023 :

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

- ***Les Journées du Patrimoine*** : programme riche proposant un spectacle équestre, la découverte de l'Abbatiale, des ateliers de reconstitution
- ***Les vacances de la Toussaint*** : calendrier regroupant un conte pour les petits, des ateliers et une orientation nocturne pour les plus intrépides (La Nuit de l'Effroi)
- ***Les fêtes de fin d'année*** : animations sur tout le mois de décembre : des ateliers et contes pour les enfants, un show laser pour les familles, un marché de Noël avec des activités et manèges pour les plus jeunes, une parade de quartiers, des actions ponctuelles dans la coulée verte ainsi qu'un concert de musique.

- **L'art à portée de tous et à tout âge**

L'Ecole des Arts initie et sensibilise les différents publics aux pratiques artistiques amatrices.
Poursuite de la sensibilisation des enfants à l'art : dès le plus jeune âge, des professeurs de l'Ecole des Arts interviennent chaque semaine sur l'ensemble des classes maternelles et élémentaires de la commune.
Cette année, l'Ecole des Arts a mis en place une nouvelle réforme pédagogique permettant à chacun de pouvoir s'instruire au niveau qu'il souhaite : de la simple pratique d'amateur (dite de loisirs) à la pratique éducative (de cursus). Les usagers de l'école des arts ont pu jouir d'un parcours musical propre à leur envie. La formation musicale a été modifiée et le contenant dépend de l'instrument pratiqué.
Enfin, la réforme a permis de proposer un parcours selon l'âge.
Une classe de baby music a été créée, pour les plus petits et à destination des enfants de la halte-jeux.
Une classe d'éveil musical a aussi été ouverte, pour les jeunes apprentis, afin qu'ils puissent s'épanouir à travers la découverte du son et du toucher avant de se « figer » sur un instrument.

Enfin, la ville s'est dotée d'une identité musicale, écrite en 2021. Les paroles seront écrites avec le Conseil Municipal des Jeunes et un professeur de musique de l'Ecole des Arts afin de pouvoir être chantées par toutes les chorales des écoles de la collectivité.

- **Le goût de la lecture et de la culture**

La médiathèque favorise un accès égalitaire à tous les médias en matière de loisirs, de culture, d'information et de formation continue. Elle œuvre pour le développement de la lecture sous toutes ses formes auprès de tous les publics. La consultation et l'emprunt de documents sont très variés, du livre au fichier numérique. C'est un espace public d'échange et ouvert à tous. Il collabore de manière importante avec la Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO).

Riche du développement du nombre d'usager lecteurs, la médiathèque a été rénovée, dans une première phase, cette année.
Elle s'est dotée :
- D'un nouvel espace pour les tout-petits
- D'un nouvel espace pour les adolescents et les jeunes adultes
- D'un auditorium pour accueillir les classes des écoles, les cours de théâtre et les spectacles du Pôle Culture (auditions, contes et animations associatives)

Grace à l'aide du Centre National du Livre (CNL), la médiathèque a pu renouveler son fonds de bandes-dessinées.

Toute l'année, des animations sont proposées, ainsi que des lectures de contes faites par la responsable de la médiathèque ou d'un conteur.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

En 2023, la médiathèque continue les accueils des classes, des assistantes maternelles et de l'Institut Médico Educatif (IME Le Clos du Nid situé à Saint-Leu d'Esserent) les matins.
Ses horaires d'ouverture au public ont été élargis afin de permettre aux usagers de venir 1h de plus en médiathèque les mercredis.
Enfin la médiathèque continue sa mission première de créer un tissu social solidaire notamment avec la création cette année du calendrier de l'Avent « Donner pour recevoir » qui a permis de recevoir de nombreux dons de livres et jouets pour enfants qui ont été donnés à des associations caritatives.

- **L'histoire et le patrimoine au cœur de la ville**

Le service Patrimoine conserve, restaure, étudie et enrichit le patrimoine. Il a pour objectif de rendre le patrimoine accessible au public le plus large. Il conçoit et met en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture. Il permet de contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.

Indicateurs quantitatifs - Ecole des Arts

		2021/2022	2022/2023	2023/2024
Total général hors danse		205	183	**154**
Ventilation	Lupoviciens	157	133	**102**
	ACSO		18	**16**
	Extérieurs	48	32	**36**
Focus danse		96	105	**111**
Ventilation	Lupoviciens	96	105	**111**
	ACSO		0	**0**
	Extérieurs	0	0	**0**
Total Ecole des Arts		301	288	**265**

2022/2023 TOTAL ELEVES – COURS	2023/2024 TOTAL ELEVES – COURS
361	**396**
2022/2023 TOTAL ELEVES - INSCRITS	**2023/2024 TOTAL ELEVES - INSCRITS**
288	**265**

Pour comprendre les chiffres, il faut distinguer le nombre de dossier d'inscription au nombre d'élèves en cours.
Un même élève (donc un même dossier) peut jouir de plusieurs activités (danse, instrument, chorale et orchestre) : il représentera donc un seul dossier d'inscription mais plusieurs élèves par cours (présent dans chaque discipline).
Cette donnée est importante car elle reflète la mise en place de la nouvelle orientation politique culturelle de l'Ecole des Arts mise en pratique en 2022 et 2023.
Après plusieurs années de maintien, la grille tarifaire a été alignée avec la politique générale de tarification des services de la collectivité : lieu de résidence – commune / ACSO / hors ACSO et un barème suivant les revenus et la composition familiale. Cette nouvelle grille a rendu l'Ecole des Arts moins attractive par rapport aux écoles limitrophes dans son coût trimestriel pour un habitant.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Pour ce qui est des tarifs ACSO et extérieurs : les adhésions sont stables car le prix est fixe, sans lien avec un calcul imposable.

La nouvelle orientation pédagogique, rendue visible par le nombre d'élèves par cours, montre bien un développement de la transversalité et de l'ouverture à la curiosité et à la découverte.

En 2022 nous avions 288 élèves inscrits pour 361 élèves par cours soit environ **70 élèves qui jouissaient d'au moins 2 activités.**
En 2023, nous avons 265 élèves inscrits pour 396 élèves par cours soit **131 élèves qui jouissent de plus de 2 activités.**

L'objectif de la réforme pédagogique de développer les ensembles est bien actif puisque nous voyons nettement une hausse des élèves par cours et donc des pratiques collectives.
A cela, nous pouvons ajouter les cours de baby music pour la halte-jeux ainsi que les interventions musicales dans les écoles qui ne sont pas répertoriées dans les données de l'Ecole des Arts et qui pourtant sont bien des activités mises en place par les enseignants de notre école et qui touchent une grande majorité d'enfants lupoviciens (les écoles maternelles et élémentaires ainsi que la halte-jeux.)

Indicateurs quantitatifs - La médiathèque

Fait marquant de l'année 2023 : fermeture du service durant 6 semaines en 2023 pour travaux. Pendant cette période, les prêts étaient possibles en drive. Néanmoins, on enregistre peu de prêts durant cette période et pas de fréquentation.

	2021	2022	2023
Lecteurs (inscrits actif *(ayant emprunté au moins 1 livre dans l'année)*	479	577	**615**
Prêts (tous ouvrages confondus)	10 580	11 452	**11 649**

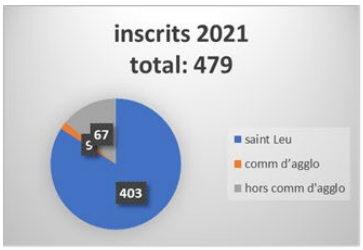

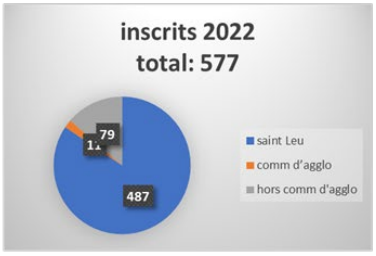

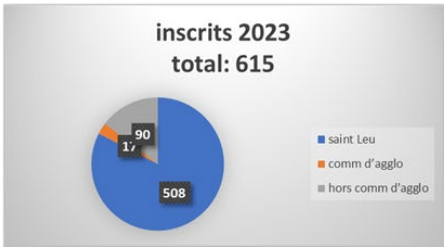

Entre 2022 et 2023, nous comptabilisons une augmentation des adhérents de 7%.
Le réaménagement de la médiathèque, ses activités et l'ouverture de l'auditorium aux différents accueils de classes de musique, théâtre, et des écoles, et ce, tous les jours de la semaine répond à l'objectif de proximité. Ces changements sont positifs et se traduisent par une augmentation des inscriptions et prêts d'ouvrages.
Nous remarquons également une nette augmentation des adhérents d'autres communes. La pluralité de l'offre culturelle de la médiathèque rend notre médiathèque de plus en plus attractive.

	2021	2022	2023
Fonds livres et imprimés	11 680	11 389	13 078
Pilonnés (sortis)	727	854	664

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

En 2022, un travail important de remplacement du fonds ancien et usagé avait été effectué.
Ce renouvellement a été intensifié en 2023 : 2000 ouvrages ont rejoint les rayons. Ceci notamment en lien avec la création d'espaces et de nouvelles zones : tout-petits et adolescents/jeunes adultes.

Indicateurs quantitatifs – Musée de la Guesdière

	2021	2022	2023
Visiteurs du Musée de la Guesdière	703	784	0

Le Musée de la Guesdière est resté fermé en 2023 pour cause de travaux.

Analyse des services rendus en comparaison avec l'année précédente

Du fait de l'enrichissement de ses missions,

- Accueil des usagers de l'Ecole des Arts
- Accueil des classes des écoles de la ville en médiathèque
- Accueil des classes théâtre
- Accueil des associations
- Création de classes baby et d'éveil musical
- Création régulière d'auditions dans l'auditorium
- Intervention musicale dans les écoles
- Création d'ateliers, de spectacles variés pour tous les publics
- Soutien à la création
- Développement des animations
- Valorisation du patrimoine bâti

Le Pôle Culture – Évènementiel est un service à la population qui ne cesse de s'enrichir et de proposer un accès à tous et pour tous à la culture. Réel service de démocratie culturelle, il propose d'apprendre, de comprendre et de devenir acteur de différentes disciplines culturelles.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

3 Le Pôle Éducation, Jeunesse et Sport

Présentation

Le pôle EJS comprend les services Éducation (scolaire, restauration scolaire et enfance), Jeunesse et Sport.
Le service scolaire est le premier interlocuteur des établissements scolaires, des représentants des parents élus aux conseils d'écoles et des associations en lien avec le scolaire.
Chaque année, la restauration scolaire sert environ 50 000 repas dans les écoles et les accueils de loisirs tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.
Le service enfance gère les accueils de loisirs sur le temps périscolaire (matin, midi et soir et les mercredis) et sur le temps extrascolaire (vacances scolaires).
Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) né en 2022 est l'action phare pour le service jeunesse.
Côté sport, le service gère les équipements sportifs municipaux et soutien les associations sportives de la ville en leur mettant à disposition des équipements sportifs, en leur accordant des subventions et des aides logistiques ponctuelles pour l'organisation des manifestations sportives.

Les enjeux en 2023

Année de mise en place d'une démarche concertée entre les élus, les techniciens du pôle EJS, les représentants élus des parents d'élèves et les parents volontaires, pour actualiser le projet éducatif de la Ville pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2026.
Année de préparation des JO 2024 pour le service des sports.

Nombre d'agents :
40 agents dont **:**

- **1** directrice de pôle
- **1** responsable du service scolaire/restauration,
- **1** responsable du service enfance
- **1** responsable du service du sport et coordinatrice du CMJ
- **1** agente (50%) de secrétariat du pôle et assistante de la direction
- **1** agente d'accueil du pôle et secrétaire du service de l'enfance
- **1** agente de secrétariat service scolaire et restauration
- **7** agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
- **6** agents de préparation culinaire (dont 1 référent et 2 en renfort)
- **8** animateurs permanents dont 2 référents et 1 animateur du CMJ
- **12** encadrants de la pause méridienne

Pôle constitué de 4 services :

- Scolaire et restauration
- Enfance
- Jeunesse
- Sport

En 2023, les équipes du pôle EJS ont œuvré pour :

- **L'accueil, le bien-être et l'épanouissement** des 470 enfants scolarisés pour 2023/2024.

A la rentrée de septembre 2023, la commune a accueilli les enfants sur 3 écoles :

  - L'école maternelle Jean Macé composée de 4 classes pour 100 élèves
  - L'école élémentaire Raymonde Carbon composée de 7 classes pour 167 élèves
  - L'école primaire Jean-Baptiste Clément composée de 8 classes pour 203 élèves (68 en maternelle et 135 en élémentaire)

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

- **Des repas de qualité et un temps de pause adapté aux enfants (service restauration scolaire)**

La ville dispose de 2 restaurants (Jean Macé et Jean-Baptiste Clément) qui accueillent les enfants des 3 écoles. En 2023, 49 230 repas ont été servis sur les 2 sites.
Les restaurants scolaires servent une moyenne de 274 repas par jour en période scolaire.

La composition des repas proposée va au-delà à la loi Egalim avec plus de 60% de produits de qualité et durables, dont au moins 38% de produits bio en moyenne.
Chaque année, ce sont 60 repas végétariens qui sont proposés aux enfants soit un repas minimum par semaine.
Le marché de prestation de service a pour objet la fourniture et la livraison en repas cuisinés, en liaison froide, pour les restaurants scolaires et le centre de loisirs.
Toutes les 6 semaines, les menus sont affichés à l'entrée des restaurants et disponibles sur le site internet de la ville.
Un choix à la carte est proposé aux familles pour la restauration scolaire : service régulier à l'année ou occasionnel sachant que les réservations se font jusqu'à J-48h. Cela permet aux parents d'avoir plus de souplesse dans leur organisation.
Toutes ces démarches sont dématérialisées via le portail famille BL enfance.

La répartition du nombre de repas facturés depuis 2021 :

Réfectoire	**2021**	**2022**	**2023**	**Evolution (en %)**
J.B. CLEMENT	19 406	19 383	19 801	2%
J. MACE	27 778	29 941	27 743	-7%
J.B. CLEMENT ADULTE	695	849	441	-48%
J. MACE ADULTE	1 809	1 347	1 245	-8%
TOTAL	49 688	51 520	49 230	-4%

- **L'accueil des enfants en dehors des temps de classe (service enfance)**

Le service à l'enfance a pour vocation d'accueillir les enfants scolarisés en primaire (maternelle et élémentaire), lors des temps périscolaires (matin, soir), de la restauration scolaire (pause méridienne), et de l'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires).

Les équipes du service enfance déclinent annuellement le projet éducatif dans les projets pédagogiques des structures du service.

Le service organise dans l'année différents évènements (Loisirs « oh centre », rencontres conviviales familles/service, chasse aux œufs) permettant de créer du lien avec et entre les familles, de faire découvrir le service aux nouveaux usagers…

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Matin et soir

Les accueils périscolaires du matin (de 7h30 à 8h30) et du soir (16h30 à 18h30) ont été fréquentés par 297 enfants, ce qui représente 19780 heures de présences en 2023, avec les moyennes de fréquentations suivantes :

FREQUENTATION PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR - MOYENNE PAR JOUR			
GROUPE RAYMONDE CARBON	2022	2023	Evolution
Matin	26	24	-8 %
Soir	44	39	-11 %
GROUPE JEAN-BAPTISTE CLEMENT	2022	2023	Evolution
Matin	26	25	-4%
Soir	25	35	+40%

Ce service est également proposé aux familles en fonction de leurs besoins : service régulier à l'année ou occasionnel (avec une réservation jusqu'à J-48h, comme pour la restauration scolaire).

Pause méridienne

La pause méridienne (de 11h30 à 13h30) a été fréquentée par 475 enfants différents en 2023 ; soit 84% des enfants scolarisés (2022/2023 et 2023/2024).

Les agents qui encadrent la pause méridienne proposent ponctuellement des activités en fonction de l'envie des enfants (petit jeux, activités sportives…) ainsi que des actions permettant de les sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire (développement des 5 sens, pesée journalière des déchets, challenges entre les écoles…).

Centre de loisirs du mercredi en période scolaire

271 enfants différents ont été accueillis en journée complète ou en demi-journée ce qui représente 21574 heures de présences en 2023.

FREQUENTATION DU CENTRE DE LOISIRS DES MERCREDIS - MOYENNE PAR JOUR			
	2022	**2023**	**Evolution**
Maternelle	23	20	-13%
Elémentaire	36	38	+ 5,5%

Avant le début de la période, l'équipe d'animation se réunit afin de prévoir les animations **des mercredis.** Ses activités sont adaptées aux enfants de 3 à 12 ans révolus et s'articulent autour d'une thématique par période :

- Janvier/février : Le monde agricole
- Mars/avril : L'univers des « dinos »
- Mercredis de mai/juin : Les sports mondiaux
- Mercredis de septembre/octobre : Les Gaulois
- Mercredis de novembre/décembre : L'hiver enneigé

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Quelques temps forts :

- En mars, les enfants ont participé au carnaval dans la ville, accompagnés de la halte-jeux et de l'association « Rayon de Soleil ».
- En avril, les maternels ont réalisé un atelier cuisine « confection de chocolat » avec la halte-jeux.
- En mai, certains enfants d'élémentaire ont participé à un atelier d'initiation « cirque et clown » avec un intervenant du CLEA tandis que les autres enfants ont participé à une animation Eco-Centre avec une intervenante de l'ACSO (tiers lieux).
- En juin, les enfants ont participé à une journée Olympique organisée par l'équipe d'animation.
- En septembre, les enfants ont participé à une activité autour de l'eau avec un intervenant de l'association « Carnaval des Possibles » et à une animation intergénérationnelle « Ecole d'autrefois » à la résidence autonomie.
- En décembre, les élémentaires ont participé à la création de décorations de Noël pour la ville.

Les programmes des activités sont disponibles sur le site internet de la ville et sur le portail famille.

L'accueil extrascolaire pendant les vacances

En 2023, 239 enfants ont fréquenté l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de 7h30 à 18h30 pendant la totalité des vacances scolaires (hormis aux vacances de Noël) ce qui représente 30942 heures de présences en 2023

Les enfants sont accueillis sur 2 sites en fonction du calendrier d'ouverture et ils sont répartis sur des groupes selon leur âge.
Un livret d'accueil est remis à chaque enfant, ce qui leur permet de partager avec leurs parents le calendrier des activités, les menus de la période et des informations pratiques.

Vacances :	**Pics de fréquentation des maternels et élémentaires du centre de loisirs**			
	2022		**2023**	
	Maternels	Élémentaires	Maternels	Élémentaires
Hiver	24	32	28	32
Printemps	33	53	23	35
Juillet	43	67	34	48
Août	35	50	30	37
Automne	25	43	21	45
Noël	FERMÉ		FERMÉ	

Le tableau des pics de fréquentation permet de caler l'organisation des centres (nombre d'animateurs, besoins en locaux, en matériel…) par rapport aux effectifs.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Fréquentation	Nombre de journées de fréquentation par vacances scolaires		
	2022	**2023**	**Evolution**
Vacances d'hiver	473	442	-6,55%
Vacances de printemps	642	452	-29,59%
Mois de juillet	1293	951	-26,45%
Mois d'août	1204	1111	-7,72%
Vacances d'automne	492	456	- 7,31%
Vacances de Noël	FERMÉ		
Total	4 104	3412	-16%

La mise en place de thématiques différentes durant chaque période permet la découverte d'un thème autour d'activités variées, d'intervenants ou de sorties :

- Vacances d'hiver : Le jour et la nuit
- Vacances de printemps : Oh non ! Nous avons rétréci le centre
- Mois de juillet : L'incroyable voyage dans le temps
- Mois d'août : Bienvenue au camping
- Vacances d'automne : Le bal des petits monstres

Quelques temps forts :

- Vacances d'hiver : spectacle « l'arche de Zoé » par « Coconut » et goûter intergénérationnel
- Vacances de printemps : Animations Eco Centre avec une intervenante de l'ACSO (tiers lieux), sortie à France miniatures et animation intergénérationnelle « jeux de société grandeur nature » avec un intervenant
- Mois de juillet : Sortie à Berck sur Mer, à la base de loisirs, au Parc Saint Paul, stage de voile/paddle sur 5 jours, spectacle de fin de centre réalisé par les enfants et leurs animateurs « l'incroyable voyage dans le temps »
- Mois d'août : Sortie à la Mer de Sable, à la base de loisirs, au labyrinthe de maïs Hétomesnil, Inter-centre avec l'accueil de Saint-Maximin, spectacle de fin de centre réalisé par les enfants et leurs animateurs « les petits campeurs font leur show »
- Vacances d'automne : Inter-centre avec le centre de loisirs de la Police Nationale de Creil, Sortie au Parc Astérix, atelier créatif et ludique avec les citrouilles de Valley

- **Accompagner le Conseil Municipal des Jeunes :**

Les 17 jeunes du CMJ ont été élus le 2 avril 2022 pour un mandat de 2 ans.

Les jeunes élus se réunissent plusieurs fois par mois. Ils participent à des événements de la ville tels que le Lupo rose, les commémorations, la course colorée.

Ils ont travaillé ensemble pour développer leurs projets en 2023 :

- la boite à idées pour faire participer tous les habitants de la ville et entendre leurs idées. Elle a circulé dans plusieurs lieux de la ville : les écoles, le collège, l'IME, la Résidence du Parc, la Médiathèque et la Mairie.

- les panneaux d'information du CMJ pour que les jeunes puissent communiquer sur son actualité. Le CMJ souhaite installer 12 panneaux dans les 7 quartiers de la ville, les écoles et les endroits clés de la ville.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

- le terrain de basket 3x3 qui n'existe pas encore sur la ville. Les jeunes ont étudié la faisabilité du projet et son coût pour deux emplacements : le city stade et le parc de la Garenne. Pour des questions de nuisances sonores, le premier lieu a été écarté. La question du financement du projet pour le parc de la Garenne est donc actuellement à l'étude.

Les nouvelles élections auront lieu le 23 mars 2024 et seront ouvertes aux enfants à partir du CM1 jusqu'à la 3ème.

- **Faire vivre la vie associative sportive**

Au sein de la collectivité, 22 associations sportives sont présentes et regroupent 2 514 adhérents (457 Lupoviciens -18 ans, 264 Lupoviciens +18 ans, 757 extérieurs à la ville -18 ans et 1036 extérieurs à la ville de +18ans).

Les associations ont à leur disposition les 2 gymnases Jean Macé et Pascal Grousset, une piste d'athlétisme, le stade Thierry Doret, la base de loisirs, un City Stade et 2 terrains de pétanque.
Toutes les activités ont leur espace à Saint-Leu.
La Maison des Sportifs peut être réservée par les associations pour l'organisation de réunions de bureau, d'assemblées générales, de repas...

- **Saint-Leu, Centre de Préparation aux Jeux (CPJ)**

Depuis le 5 octobre 2020, la collectivité a été validée comme Centre de Préparation aux Jeux (CPJ) pour la discipline de l'athlétisme.

La rénovation de la piste d'athlétisme du complexe Pascal Grousset s'est achevée en début d'année. Elle permet aux jeunes élèves ainsi qu'aux adhérents des associations d'accéder à une piste de grande qualité.

Saint-Leu d'Esserent figure à ce titre dans le catalogue présenté aux nations présentes aux Jeux Olympiques de Tokyo 2021, l'une des dernières étapes vers les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Pour faire vivre ce label, et ce statut de CPJ, la commune s'est engagée comme soutien pour la Semaine Olympique et Paralympique dans les écoles et le collège du 03 au 07 avril 2023 avec des interventions dans les gymnases. Une journée olympique le 23 juin a été réalisée au complexe Pascal Grousset avec les associations de la commune pour proposer une journée sportive riche en activités variées.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

4 Le Pôle Solidarité

Présentation

Le Pôle Solidarité anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

Les enjeux en 2023

Accompagner, soutenir et offrir des dispositifs d'aide aux lupoviciens qui en ont besoin. Intégrer chaque habitant avec bienveillance, humanité et respect.

Le Pôle Solidarité comprend 5 services :

- Le service social & CCAS
- Le logement
- La Résidence Autonomie
- La Petite Enfance
- L'Epicerie solidaire et le vestiaire solidaire avec la participation de bénévoles

Le nombre d'agents :

6 agents dont :

- **1** directrice de pôle
- **1** adjointe à la directrice qui assure des missions d'accueil et de soutien auprès de la direction
- **2** agents affectés à la gestion, l'entretien et le maintien du lien social de la Résidence Autonomie
- **1** directrice de la halte-jeux
- **1** auxiliaire de puériculture à la halte-jeux

En 2023, le service s'est mobilisé dans les principaux champs d'action suivants :

- **La lutte contre l'exclusion : Le CCAS et l'Action Sociale**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal disposant d'un budget propre et donc soumis aussi aux règles du Rapport d'Orientation Budgétaire.
Il intervient dans les domaines de l'action sociale légale et facultative ainsi que dans celui des actions et activités à caractère social. Il demeure le service social de proximité pour les lupoviciens en liaison avec des institutions publiques et privées.

Durant l'année 2023, 3 380 contacts (3 054 contacts en 2022) ont été pris avec le service social soit par téléphone, soit en venant sur place (les mails ne sont pas comptabilisés dans les 3 054 contacts). Les demandeurs ont bénéficié d'un accompagnement pour des dossiers concernant majoritairement les sujets suivants : démarches administratives, aide alimentaire et financière, logement, emploi, retraite et petite enfance.

L'action Sociale porte principalement sur l'octroi d'aides légales et facultatives. Elle représente 257 contacts en 2023. Dans ce cadre, 55 familles ont été aidées en 2022.

Concernant l'**aide alimentaire :** en 2023, 44 familles (29 en 2022) ont été aidées et ce, pour un total de 153 mois (151 mois en 2022) et un montant de 9 573 € (9 250€ en 2022).
L'aide alimentaire, octroyée par le CCAS, se traduit par un accès à l'épicerie solidaire pour un montant défini par mois, par l'attribution de « tickets frais » valables dans les magasins alimentaires de la ville.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Depuis 2023, les bénéficiaires ont également accès au vestiaire solidaire mais aussi depuis le mois de juin à des dons (alimentaires et d'hygiène) de la Banque Alimentaire.
Les aides en 2023 ont été plus nombreuses et plus ponctuelles, ce qui met en exergue que les bénéficiaires avaient seulement besoin d'un « coup de pouce ».

Les autres aides facultatives : Le montant total de ces aides s'élève à 7 424€ (8 323€ en 2022).
6 familles ont bénéficié d'une aide pour des factures d'eau (906€), 5 pour une facture d'électricité (714€), 1 pour une facture de loyer (238 €), 5 pour des factures de périscolaire ou extra-scolaire (1670€) et enfin 4 familles pour diverses aides (psychologue, maison de retraite, santé… pour un montant de 3 043€)

De plus, 6 familles ont bénéficié d'une aide à la naissance (122€ par enfant).

Le montant total des aides s'élève à 17 301€ (18 060€ en 2022, 18 673,87€ en 2021 et 16 643,24€ en 2020).

- **L'accompagnement de nos aînés**

Cet accompagnement se traduit par différentes actions. Ainsi, le Pôle Solidarité a été contacté 323 fois pour les animations proposées aux séniors (ce nombre de contact a doublé car nous avons proposé de nouvelles animations), 99 fois pour des demandes liées au maintien à domicile, 429 fois pour la résidence autonomie, 188 fois pour des dossiers retraites…

La prévention et l'animation pour les séniors

En 2023, le Pôle Solidarité a proposé aux séniors de la ville de nouvelles animations gratuites et a réduit l'âge d'accès aux animations aux personnes de plus de 62 ans (67 ans auparavant).
De plus, les animations traditionnelles ont été maintenues durant l'année :

- La galette des ainés qui a réuni 39 personnes. Le coût de cette animation est de 370€
- Le goûter des ainés qui a réuni 17 personnes. Cette animation dansante a coûté 684€.
- La randonnée gourmande (activité intergénérationnelle avec la présence des jeunes de l'Institut Médico Educatif (IME)) a réuni 14 seniors. Le coût de cette animation a été partagé avec le Pôle Culture-Evènementiel qui organisait la randonnée. Le Pôle Solidarité a financé cette activité à hauteur de 363€.
- L'école d'autrefois, animation intergénérationnelle organisée en collaboration avec le Pôle Culture-Evènementiel dans le cadre des Journées du Patrimoine, a mobilisé 4 séniors. Coût pour le Pôle Solidarité de 40€.
- Dans le cadre de la semaine bleue, la sortie « Chez Gégène » a réuni 45 personnes. Cette journée représente un montant de 3200€ et de 950€ de transport.
- Les colis des aînés. Cette année, l'inscription préalable était encore obligatoire (du 15 juin au 26 octobre). Pour les personnes en incapacité physique de venir récupérer leur colis lors des permanences ou au Pôle Solidarité, il a été proposé une distribution des colis le 22 décembre, cette dernière n'a pas eu lieu car toutes les personnes ont trouvé un contact pour venir chercher leur colis. Le coût total des colis est de 10 260€. La totalité des colis commandés au vu des inscriptions ont été distribués aux séniors inscrits.

Des activités sportives organisées par des associations lupoviciennes, ont également été proposées aux séniors de plus de 62 ans. Ces animations mensuelles se sont déroulées à la Résidence Autonomie :

- Yoga sur chaise : plus de 12 séniors présents en moyenne pour un coût annuel de 900 €.
- Gymnastique douce pour les séniors : 2 séniors en moyenne ont participé en plus des adhérents pour un coût annuel de 1400€. Les jeunes de l'IME ont été associés aux cours de gymnastique douce.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Enfin, des conférences ont été offertes aux séniors sur des thématiques liées à l'âge :

- Une conférence sur 4 modules « Cultiver son calme intérieur » présentée par l'association BRAIN UP et financée par Monalisa, a réuni 14 personnes à chaque séance.

Dans le cadre de la semaine bleue :

- La conférence des aidants (liés aux maladies type Alzheimer ou au handicap) animée par l'association « la nouvelle Forge ». Cette animation gratuite offerte à toute la population a réuni 5 personnes.
- La conférence « L'alimentation : un allié précieux pour bien vieillir » animée par Mme Seguy diététicienne, exerçant sur la ville, a réuni 6 séniors pour un coût de 220€.

La gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées : La Résidence du Parc

La résidence accueille 47 personnes séniors maximum, sur un total de 43 appartements.

	2020	2021	2022	2023
Taux d'occupation de la Résidence du Parc	88,25%	79,38%	74,82%	87%

En 2023, les 3 logements intergénérationnels ont été loués.
La moyenne des âges des résidents est de 82 ans.
Des animations sont proposées aux résidents par une bénévole comme des ateliers « mémoire » et « cuisine » mais aussi « décoration ».
Les résidents apprécient vivement la présence des enfants de l'IME, ainsi ces derniers sont conviés régulièrement.
L'intervention d'une ludothèque permet de regrouper chaque mois, 7 résidents et 6 enfants pour un coût mensuel de 120€.
Le repas estival « paella » a réuni 22 résidents et le repas de Noël, 29 résidents.

L'aide à la retraite

De nombreux séniors viennent au Pôle Solidarité pour être aidés dans les démarches de demande de retraite. En effet, les démarches administratives sont complexes et concernent souvent plusieurs interlocuteurs (Carsat, Aggir-Arco…). En cas de complexité du dossier, le Pôle collabore avec un référent retraite de la Carsat.

- **Le soutien au logement et à l'hébergement**

Le champ d'action du logement est vaste :

- Instruction de demandes de logement (54 créations et 67 modifications de demandes en tant que guichet enregistreur),
- Réponse aux sollicitations (631 contacts),
- Lutte contre le logement insalubre (6 contacts) ou les problèmes de voisinage (24 contacts),
- Participation aux actions de prévention d'impayés de loyers,
- Réalisation de démarches relatives aux APL (28 contacts),
- Attribution de logements d'urgence

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Demandes de logement - attributions

En 2022, il a été comptabilisé 941 demandes de logement (773 en 2021) dont 217 d'entre elles ont comme premier choix la ville de Saint-Leu d'Esserent.
Ces 217 demandes ont été étudiées en avril dans le cadre du nouveau quartier de l'Orée du Lac. Dans le cadre de ce programme, la ville a pu donner son avis sur 16 dossiers mais aussi sur le contingent d'Action Logement. Les logements ont été attribués en décembre 2022.
Concernant Clésence, 61 commissions d'attribution se sont déroulées et la ville a participé à 16 attributions relatives à des logements de différents types : 3 T2, 11 T3, 2 T4.
Concernant Oise habitat, nous avons comptabilisé 31 commissions d'attribution de logements et la ville a participé à 27 d'entre elles concernant des logements de différents types : 4 T1, 2 T2, 17 T3, 3 T4 et 1 T5.

Logements d'urgence

En 2023, il a été comptabilisé 1158 demandes de logement (941 en 2022) dont 283 (217 en 2022) d'entre elles ont comme premier choix la ville de Saint-Leu d'Esserent.
Le nombre d'attribution en 2023 :
Concernant Clésence, 80 logements ont été attribués et la ville a été associée à l'ensemble des commissions relatives à la nouvelle résidence Quai d'Amont : 21 logements sociaux et 59 logements intermédiaires.
Concernant Oise habitat, nous avons comptabilisé 16 commissions d'attribution de logements. La ville a participé à ces commissions pour des logements de différents types : 1 T1, 4 T2, 21 T3, 7 T4 et 4 T5.

- **Le soutien à/vers l'emploi**

Dans le cadre du soutien à et vers l'emploi, le Pôle Solidarité a été contacté 30 fois durant l'année 2023.
En effet, le Pôle Solidarité accompagne les personnes dans leurs démarches de recherche d'emploi mais aussi dans les déclarations de prime d'activité, RSA (20 contacts).
Depuis 2022, le Pôle Solidarité est devenu prescripteur sur la **plate-forme d'inclusion** pour les personnes éloignées de l'emploi. 8 personnes bénéficiaires du RSA ou chômeur de longue durée ont été inscrites (6 en 2022).
De plus, la ville a accepté un **partenariat avec le Bus Départemental pour l'Emploi**, géré par le Conseil Départemental, afin d'aider les personnes sans emploi dans leurs recherches. 320 courriers d'invitations ont été distribués aux lupoviciens tous les deux mois et en moyenne une dizaine de personnes sont venues lors des permanences.
Mais encore, un travail en collaboration avec le **chantier d'insertion** a permis à 10 lupoviciens de bénéficier d'un accompagnement global pour un retour à l'emploi (partenariat Pôle Emploi / Maison Départementale de la Solidarité de Montataire / Pôle Solidarité).
Cette collaboration a porté ses fruits : 6 personnes sont sorties du chantier avec un emploi ou une formation qualifiante.
Enfin, dans le cadre **du tiers lieu**, un partenariat a permis en 2023 de mettre en place des formations numériques à destination des demandeurs d'emploi et des jeunes de moins de 25 ans. 4 à 6 personnes sont venues aux ateliers.

Concernant l'emploi des jeunes : des permanences de la mission locale sont proposées tous les mois à l'Espace Solidarité. En moyenne, 5 jeunes sont accompagnés par la référente.

- **La santé et le handicap**

Le Pôle Solidarité offre un accompagnement dans les démarches de santé comme la demande de la complémentaire santé solidaire (25 contacts) ou dans la rédaction des dossiers de reconnaissance de handicap de la Maison départementale des personnes handicapées (90 contacts).

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

- **L'accueil des plus petits**

Dans une logique de soutien et d'accompagnement des familles, la commune dispose de 2 structures dédiées à la petite enfance : la halte-jeux et le Relais Petite Enfance (RPE). Ce dernier est désormais la porte d'entrée pour toutes questions liées à la petite enfance. (Le Pôle Solidarité n'a été contacté que 3 fois en direct pour ce sujet).

La Halte-jeux

La structure « les Loupiots » a une capacité d'accueil de 12 enfants âgés de 3 mois à 4 ans (jusqu'à leur entrée à l'école maternelle), encadrés par deux professionnelles de la petite enfance. Elle a pour objectif principal la socialisation des enfants.
Depuis le 1er septembre 2022, les heures d'accueil ont été élargies. La structure est désormais ouverte 20,5 heures par semaine : les lundis et vendredis matin avec déjeuner le midi et les mardis et jeudis toute la journée. La halte-jeux est fermée durant les vacances scolaires.
De nombreux partenariats ont été mis en place : l'association pour séniors Rayon de Soleil, la Médiathèque, la baby gym, un professeur de musique de l'Ecole des Arts et les directrices des écoles (notamment pour l'adaptation à l'entrée à l'école maternelle).

Bilan d'activité 2023 :

	2021	**2022**	**2023**
Nombre de jours d'ouverture	197	186	151
Nombre d'enfants accueillis (contrats)	28	32	44
Nombre d'heures de présence des enfants (réalisées)	3 935	5 476	8 498
Taux de fréquentation	47,83%	64%	75,7%

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Ce nouveau service, créé le 1er juillet 2022, a pour objectif de faire le lien entre les parents et les assistantes maternelles de la ville (et alentours).
Les familles peuvent passer par le relais pour trouver une assistante maternelle, mais également pour obtenir de l'aide dans les démarches administratives à réaliser (contrat, etc.).
Le relais accompagne également les assistantes maternelles, d'une part, dans le cadre de leur professionnalisation (démarches administratives, formations, etc.), d'autre part, en proposant des temps partagés (ateliers, sorties, ludothèque).
Le RPE est ouvert les lundis et vendredis après-midi, les mercredis et la première semaine des vacances scolaires.
À ce jour, 4 à 5 assistantes maternelles participent aux ateliers les mercredis matin et durant les vacances, soit environ 15 enfants.
Ce service est proposé gratuitement aux communes limitrophes.
Actuellement la ville compte 28 assistantes maternelles dont 27 actives au 31 décembre. Le RPE a réussi a touché 25 assistantes maternelles durant l'année.

La Maison de la Petite Enfance

Elle verra le jour dans l'ancien bâtiment de l'Office de Tourisme. Ce projet est suivi conjointement par le Pôle Solidarité et le Pôle Technique.

- Au rez-de-chaussée, une micro-crèche de 10 à 12 places (de gestion privée),
- Au 1er étage, le Relais Petite Enfance et la halte-jeux.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Indicateurs quantitatifs – demandes de rendez-vous

Nature des demandes	2021	2022	2023
Démarches et orientations administratives	627	587	893
AIDES LÉGALES ET FACULTATIVES			
Aides alimentaires	78	183	164
Aides financières	175	89	89
Impayés énergie/eau/extrascolaire	25	63	66
LOGEMENT			
Demandes (création, renseignements, modifications)	347	637	631
Demande APL	1	32	28
Demande relative à une Domiciliation	44	14	13
Logement insalubre	5	6	6
Problème de voisinage	14	56	24
Demande d'aide pour impayés loyers et rdv dans le cadre d'expulsion locative	14	121	95
SÉNIORS			
Animations	76	191	323
Demande pour une dossier de Retraite	94	245	188
Maintien à domicile	170	120	99
Demande pour un dossier d'obligation alimentaire/Aide sociale	4	6	13
Demande pour dossier de Téléassistance	15	2	0
Résidence autonomie	454	347	429
EMPLOI			
Emploi et chantier insertion	11	63	51
RSA	14	48	20
Demande liée au transport (Pass Mobilité..)	6	8	29
Impôt	9	3	6
SANTÉ et HANDICAP			
Divers santé (C2S, Ameli…)	8	37	25
Vaccination Covid	139	1	0
Dossiers MDPH	39	55	90
PETITE ENFANCE			
Renseignements	42	19	3
DIVERS			
Divers	56	119	95
TOTAL	**2468**	**3052**	**3380**

En 2023, le Pôle Solidarité a enregistré une augmentation de 11% des rendez-vous.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

5 Le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté

Présentation

Le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté assure les missions d'accueil physique et téléphonique du public et accompagne les usagers dans leurs démarches administratives (recensements militaires, légalisations de signature…). Il enregistre les locations des salles municipales au public.
Il gère le cimetière communal : renouvellement et vente de concessions, reprises administratives des emplacements échus, suivi des inhumations et exhumations en lien avec les Pompes Funèbres, amélioration de l'aspect des cimetières et suivi des travaux d'embellissement en lien avec le service Espaces Verts de la ville.
Le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté est également en charge de l'Etat Civil avec l'enregistrement des déclarations de décès, la délivrance et la mise à jour des actes d'état civil, la bonne tenue des registres (naissances, mariages, décès), l'établissement des livrets de famille, l'instruction des dossiers de mariages et de baptêmes républicains, l'enregistrement des PACS, le traitement des changements de nom et de prénom.
Le Pôle assure aussi la gestion des élections (mise à jour des listes électorales) et l'organisation des scrutins. Il gère la préparation et le suivi des séances du Conseil Municipal, l'enregistrement des actes administratifs et leur transmission au contrôle de légalité en Préfecture.
Il assure enfin le traitement du courrier entrant et sortant et, depuis 2022, s'occupe de la gestion des archives communales.

Les enjeux en 2023

Le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté souhaite toujours mieux accueillir, orienter et accompagner les lupoviciens dans leurs démarches.
Il prévoit également de mettre à jour le règlement du cimetière communal, de poursuivre les opérations de reprises de concessions funéraires et d'anticiper la relance d'une nouvelle procédure administrative de reprises. Il contribue également à l'embellissement du cimetière avec le projet de végétalisation entrepris par le service Espaces Verts de la ville.
En concertation avec les Services Techniques, il a été proposé des travaux d'embellissement de la salle Jean-Baptiste Clément mise à disposition pour des locations.
Le Pôle doit aussi assurer la bonne gestion des archives communales. Le service prévoit cette année encore de poursuivre les éliminations dans un souci d'optimisation des espaces de conservation.
Enfin, le Pôle souhaite répondre à un objectif de réduction des coûts d'affranchissement du courrier.

Nombre d'agents
4 agents dont :
- **1** directrice de pôle, officier d'Etat Civil
- **1** agent en charge du secrétariat général, de l'Etat Civil et des Elections, officier d'Etat Civil
- **1** agent en charge de l'accueil général
- **1** agent en charge des locations de salles et du cimetière, officier d'Etat Civil

Le Pôle comprend 3 services :
- L'accueil et les locations de salles
- L'Etat Civil, le Cimetière et les Elections
- Le Secrétariat Général et les Archives communales

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

En 2023, l'activité du pôle Secrétariat Général & Citoyenneté s'est déclinée à travers les missions suivantes :

- **Révision du Règlement du Cimetière**

Il était nécessaire de modifier et d'ajuster le règlement du cimetière, ce dernier n'ayant pas été révisé depuis 2016. Ainsi, le Pôle s'est plus particulièrement penché sur les points suivants : les horaires d'ouverture du cimetière, le choix des emplacements funéraires et cinéraires, l'interdiction d'inhumer ou de disperser dans le cimetière des cadavres ou cendres d'animaux domestiques, l'obligation de faire construire un caveau et de poser une semelle dans un délai de 3 mois, la fixation d'une hauteur maximale de monument, la suppression de la taxe de dispersion de cendres, les modalités de rétrocession de cavurne.
La municipalité a par ailleurs fait le choix de ne pas augmenter les tarifs de concessions.

- **Poursuite des travaux de reprises de concessions et installation d'un escalier**

Afin de permettre une rotation plus régulière des emplacements du cimetière, la ville a de nouveau engagé cette année des travaux de reprises de concessions pour un budget de 18 000 €, ainsi que l'installation d'un escalier dans le carré C qui permettra d'accéder directement au carré F (montant prévu = 5 000 €). Ces travaux interviendront au 1er trimestre 2024.

- **Identification des concessions abandonnées**

Un travail de repérage et marquage des concessions abandonnées a été effectué par le service Cimetière. Celui-ci a permis d'identifier clairement les concessions qui pourront être intégrées dans la nouvelle procédure administrative de reprises de concessions prévue en 2024.

- **Embellissement de la salle Jean-Baptiste Clément**

En concertation avec les Services Techniques de la ville, des travaux d'embellissement de la salle Jean-Baptiste Clément ont été réalisés par le chantier d'insertion de la ville (peinture et pose de baguettes en bois dans la salle principale). De nouveaux travaux sont prévus pour l'année 2024 (peinture dans la cuisine et création éventuelle d'un WC au RDC).

- **Gestion des Archives communales**

Afin de poursuivre la mission effectuée depuis 4 ans par le Centre de Gestion de l'Oise, le Secrétariat Général coordonne depuis 2022 le suivi des archives communales avec les référents de chaque Pôle. La municipalité a fait procéder en 2023 à l'élimination d'environ 3 tonnes de documents, sous le contrôle des Archives Départementales de l'Oise. A ce jour, et depuis 2022, ce sont environ 5 tonnes d'archives qui ont été éliminées.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Indicateurs quantitatifs

Indicateurs	2020	2021	2022	**2023**
ACCUEIL GÉNÉRAL				
Nombre de visites à l'accueil	3 417	3 664	4 153	**4 307**
Nombre d'appels téléphoniques	7 440	6 269	5 842	**5 143**
Délivrance de cartes Pass Agglo	22 Et 9 renouvellements	14 Et 27 renouvellements	27 Et 32 renouvellements	**45** Et 37 renouvellements
Délivrance de cartes Base de Loisirs	200	149 Et 172 renouvellements	259 Et 309 renouvellements	**186** Et 210 renouvellements
Recensement militaire	43	63	55	**65**
LOCATIONS DE SALLES				
Particuliers	16	19	52	**57**
ETAT CIVIL				
Mariages	10	18	23	**26**
Pacs	7	6	9	**15**
Baptêmes	1	3	3	**9**
Reconnaissances anticipées	13	27	16	**26**
Naissances sur la commune	0	1	1	**1**
Avis de naissances hors commune	41	49	37	**48**
Transcriptions de décès	33	29	21	**31**
Décès sur la commune	11	3	13	**9**
Demandes d'actes d'état civil	422	429	395	**451**
Demandes de livret de famille	17	10	13	**19**
Demandes de changement de prénom	1	1	1	**1**
Demandes de changement de nom	Gestion par les communes à partir du 1er/07/2022		2	**2**
CIMETIÈRE				
Vente de concessions funéraires	13	3	5	**9**
Vente de cases de columbarium	5	1	4	**1**
Vente de cavurnes	1	5	3	**3**
Dispersion de cendres	1	4	1	**4**
ÉLECTIONS				
Inscriptions volontaires	104	115	178	**52**
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL				
Courrier entrant	5 236	4 933	4 624	**4 195**
Courrier sortant (affranchissement)	3 589	3 782	3 564	**2 356**
Délibérations	89	70	83	**71**
Arrêtés municipaux	767	882	899	**689**
Décisions municipales	20	27	18	**31**

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Analyse des services rendus en comparaison avec l'année précédente

L'année 2023 a été marquée par une hausse des visites à l'accueil de la mairie (+ 3,71 %) et une baisse des appels téléphoniques (- 11,96 %). Ces chiffres représentent un total de 16 visites et 19 appels par jour. Nous constatons également une hausse du nombre de demandes de Pass Agglo (+ 66%) tandis que le nombre de demandes de cartes de Base de Loisirs subit une baisse de 39%.

En ce qui concerne les locations de salles, l'augmentation des tarifs qui est entrée en vigueur au 1er janvier 2023 n'a pas eu d'impact sur le nombre de demandes (+ 9,6 %). A noter que le début d'année 2022 était encore impactée par la crise du Covid.

Concernant l'Etat Civil, le nombre de demandes d'actes a rencontré une hausse de 14 %. De même, le nombre de dossiers mariages, PACS et baptêmes républicains a augmenté de 43 %.

Le nombre d'inscriptions électorales a baissé puisque l'année 2023 n'a pas été une année de scrutin. L'année 2022 avait été marquée par l'organisation des élections Présidentielle et Législatives.

Enfin, conformément à l'objectif de réduction des coûts d'affranchissement, nous pouvons noter une baisse de presque 34 % du nombre de courriers sortants, ce qui représente une baisse de presque 2 000 € par rapport à 2022.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

6 Le Pôle Sécurité

Présentation

Le Pôle Sécurité regroupe le service de police municipale, le Centre de Première Intervention, le Plan Communal de Sauvegarde et la Réserve Communale de Sécurité Civile. Sa mission générique est de garantir à la population un sentiment de sécurité dans l'ensemble des espaces publics de la commune.

Les enjeux en 2023

Conjuguer proximité, disponibilité, réactivité, prévention et maintien du bon ordre public pour garantir aux lupoviciens un sentiment de sécurité dans leur commune.

Nombre d'agents :

12 agents dont :

- **1** directeur de pôle
- **2** brigadiers-chefs principaux de police municipale
- **1** gardien de police municipale
- **1** chef du Centre de Première Intervention (CPI)
- **7** sapeurs-pompiers

3 services :

- Police municipale
- Centre de Première Intervention (CPI)
- Plan communal de sauvegarde

En 2023, l'activité des équipes s'est déclinée à travers les missions suivantes :

POLICE MUNICIPALE

- **Sécurité routière**

Augmentation de la fréquence de contrôle du flux des véhicules et plus spécifiquement à certains endroits stratégiques de la commune (pont, passage à niveau) : 78 contrôles effectués depuis le début d'année

Augmentation des contrôles de vitesse : 19 contrôles effectués depuis le début d'année

Mise en place du changement de sens de circulation rue Jean-Moulin et poursuite du développement des boucles urbaines à sens unique sur l'ensemble du territoire de la commune (fluidité de circulation).

- **Gestion des cas particuliers**

Assurer une relation étroite avec le service solidarité pour la connaissance des cas difficiles sur la commune pouvant nécessiter une intervention d'urgence soutenue par la PM rencontres et échanges très réguliers avec le pôle solidarité.
Contrôle du bar l'Endroit, rédaction de plusieurs rapports et verbalisations.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

- **Police de l'urbanisme**

Lutte contre les constructions ou travaux non autorisés, commissionnement des 4 agents de police municipale.
Visite et rédaction d'un arrêté interruptif de travaux, d'un procès-verbal pour une construction non conforme au permis de construire.

Indicateurs quantitatifs

	2021	2022	2023
Verbalisation de véhicules	137	192	143
Mises en fourrière véhicule gênant	0	1	5
Procédures de stationnement abusif + fourrière + destruction	2	2	1
Procédures de stationnement abusif	30	55	7
Police Route	18	59	78
Contrôle vitesse	0	0	19
Commissions municipales de sécurité	7	7	9
Surveillance particulière aux manifestations	9	12	13
Sécurisation des commémorations	3	7	7
Points-écoles (remplacement de l'agent missionné)	51	36	16
Surveillance aux abords des établissements scolaires	505	476	371
Procédure de rappel à l'ordre	9	0	6
Patrouille pédestre/VTT	-	-	36
Exercice incendie/PPMS	-	-	11
Permis de louer/Habitat indigne	-	-	9
Demande de travaux via E.Atal	-	-	49
Objets trouvés	-	18	13
Courriers d'enquêtes administratives (OPAC, CAF, URSSAF, Huissiers, TP, etc.)	19	13	17
Arrêtés temporaires de manifestations (commémorations, brocantes, courses cyclistes, etc.)	21	42	42
Arrêtés temporaires divers (déménagements, occupation du domaine public, etc.)	84	78	71
Arrêtés permanents	4	11	7
Attestation d'accueil	12	17	19
Opération Tranquillité Vacances (OTV)	44	45	47
Courriers divers (Préfecture, Parquet, administrés, courriers réponses, etc)	173	224	282
Rédaction de rapports / PV / CR	32	26	49
Visionnage / extraction de la vidéoprotection	76/62	98/39	123/56

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Gestion des demandes d'autorisation de débits de boissons	6	15	15
Rédaction de main-courante	1624	1380	1306
Bulletin de service (réunions et tâches administratives)	898	393	376
Appels au poste	1176	881	798
Visites au poste	330	290	299
Appels d'astreinte	343	245	198
Courriers reçus	260	310	307
TOTAL	5935	4972	4805

Analyse des services rendus avec l'année précédente

2023 est une année de changement pour la Police Municipale de Saint-Leu d'Esserent. L'équipe a été renouvelée aux ¾ (mutation, évolution, départ en retraite). L'équipe bénéficie du soutien administratif d'un agent à temps partiel (30%) ce qui lui permet d'être davantage sur le terrain.
En effet, plus de patrouilles sont organisées dont une patrouille nocturne hebdomadaire (jour volant). L'armement des policiers municipaux a également été voté et validé par la préfecture. Il sera mis en place en 2024. Pour accompagner ce projet, des travaux du poste de la Police Municipale ont été commencés au dernier trimestre 2023 pour qu'il soit en conformité avec ce nouvel équipement.

CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION

Dans notre démarche d'offrir une qualité de service aux lupoviciens, Saint-Leu d'Esserent bénéficie d'un Centre de Première Intervention (CPI).
En 2023, le CPI a effectué 91 interventions :

- **Le secours à personnes**

Activité majoritaire du CPI

- **La sécurisation de la voie publique**

Intervenir lors des chutes d'arbres, des accidents de la route, des feux, des fuites d'eau, inondation chez les particuliers, des nids de frelons…

- **La présence sur les manifestations**

Ils sont présents lors des Commissions Municipales de Sécurité des manifestations et aux commémorations. Ils assurent aussi une présence préventive lors des manifestations ou compétitions sportives.

2023 aura également été l'année du renouveau pour le CPI. Suite à l'arrivée d'un nouveau chef de centre, de nouveaux sapeurs-pompiers ont rejoint l'équipe. Ils sont aujourd'hui 7 sapeurs-pompiers à ses côtés. Une nouvelle équipe restructurée et dynamique qui devrait encore s'agrandir. L'objectif pour 2024 sera centré sur le recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers.
Pour accompagner la création de la Réserve Communale de Sécurité Civile, les sapeurs-pompiers volontaires vont organiser et former les bénévoles, des journées de cohésion du pôle sécurité seront organisées.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Indicateurs quantitatifs

	SECOURS A PERSONNE	FEUX	FUITE DE GAZ	DIVERS	TOTAL
Janvier	6	1	0	0	7
Février	0	0	0	3	3
Mars	6	0	0	0	6
Avril	9	0	0	0	9
Mai	1	0	0	2	3
Juin	8	0	0	6	14
Juillet	7	2	0	2	11
Août	11	0	0	0	12
Septembre	6	0	0	1	7
Octobre	12	0	0	0	12
Novembre	1	1	0	0	2
Décembre	5	0	0	0	5
				TOTAL 2023	91

Analyse des services rendus avec l'année précédente

L'augmentation des interventions assurées par le CPI (91 en 2023 contre 66 en 2022) est liée aux recrutements d'effectifs opérationnels.

LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITE CIVILE

En cas de catastrophe survenant sur sa commune, le Maire et l'équipe municipale sont tenus d'assurer la sécurité des administrés. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sert à identifier les risques et à organiser les actions à mettre en place en cas de crise.

Dans ce cadre, Saint-Leu d'Esserent a créé une Réserve Communale de Sécurité Civile. Depuis juin 2023, elle est composée de bénévoles qui s'engagent sur la base du volontariat et sont formés pour pouvoir participer au soutien et à l'assistance de la population en cas d'événements majeurs. Il s'agit de leur confier des missions de sauvegarde telles que l'information préventive, la sécurisation d'un site, l'accueil de personnes sinistrées, l'appui logistique, etc.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Ce projet s'est inscrit dans une volonté de contenir au mieux les risques mais aussi de maintenir une solidarité et une entraide entre les habitants de la commune.

Depuis la mise en place de la réserve, les bénévoles ont participé à :

- La signature des engagements le samedi 16 juin 2023 (14 réservistes à ce jour).
- La commission de sécurité pour le feu d'artifice du 13 juillet 2023 ainsi qu'à la sécurité de l'évènement.
- La visite de la société NORCHIM le samedi 30 septembre 2023.
- Une formation aux premiers secours (PSC1) le 25 novembre 2023.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

7 Le Pôle Finances

Présentation

Le Pôle Finances fait partie des pôles ressources de la collectivité. C'est un point central car il est en relation avec tous les services.
Une réorganisation du pôle a été effectuée en 2021 avec l'intégration du pôle achats et l'affectation de nouvelles missions telles que le contrôle financier, le suivi et le contrôle des régies ainsi que la recherche de financements (subventions).

Les enjeux en 2023

Les enjeux essentiels sont : renforcer les taux de subventions sur nos projets, assurer un meilleur comparatif de nos indicateurs financiers, assurer le bon fonctionnement des régies, avoir une meilleure visibilité des consommations des fluides (électricité, gaz, eau) par bâtiment (dans le cadre du plan de sobriété).

Nombre d'agents :
3 agents dont :
- **1** directeur de pôle
- **1** agent gestionnaire comptable
- **1** agent gestionnaire marchés publics et achats

3 services :
- Comptabilité
- Achats
- Contrôle financier

En 2023, les équipes du Pôle Finance se sont concentrées sur les missions suivantes :

- **La gestion comptable des 3 budgets de la ville**

Le service comptabilité gère 3 budgets :
- Le budget de la commune (composé des recettes et dépenses des principaux services de la commune : Services Techniques, Culture-Évènementiel, Enfance Jeunesse et Sport, Sécurité, Citoyenneté, Ressources Humaines, Informatique, Communication et Finances)
- Le budget du CCAS (le Centre Communal d'Action Social)
- Le budget de la Résidence Autonomie (résidence d'accueil des personnes âgées)

Il a pour but principal de suivre la bonne exécution budgétaire et de traiter les écritures comptables de dépenses et recettes pour ces 3 budgets municipaux.
En 2023, le service a traité environ autant d'opérations (mandats et titres confondus) qu'en 2022.
Le service comptabilité a pour objectif un traitement plus rapide des paiements par rapport au délai réglementaire. Sur 2023, la commune a respecté un délai global de paiement (DGP) moyen de 16,64 jours (20 jours réglementaires) pour 18,54 en 2022 et celui du trésorier était de 6,12 jours (10 jours réglementaires) pour 3,31 jours jusqu'en décembre 2023.

Cette réactivité profite à tous : entreprises, partenaires, bénéficiaires…

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Le nombre de bons de commande engagés sur 2023 est d'environ 1460 pour 1300 en 2022.

	Mandats (paiement aux fournisseurs et autres tiers)		Titres (encaissements de recettes)	
	2022	**2023**	**2022**	**2023**
Budget Commune	4804 (dont 1617 mandats et titres d'amortissements des biens)	4769 (dont 1701 mandats et titres d'amortissements des biens)	6447 (dont 4 370 titres pour des recettes de facturation enfance et culture)	6306 (dont 4 216 titres pour des recettes de facturation enfance et culture)
Budget CCAS	78	98	7	27
Budget Résidence Autonomie	145	140	483 (dont la plus grande partie correspond aux encaissements de loyers)	517 (dont la plus grande partie correspond aux encaissements de loyers)

- **La dématérialisation de la gestion financière au service de tous**

Au service direct des lupoviciens :

Sur le portail famille accessible par le site internet de la ville, les habitants peuvent consulter et régler leurs factures concernant la restauration scolaire, le centre de loisirs et le périscolaire. Un gain de temps pour les familles qui retrouvent leurs factures sur le site de télépaiement de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

Le règlement par chèque est toujours possible directement auprès du centre d'encaissement des Finances publiques des Yvelines depuis le 1er septembre 2023.

Le règlement en espèces jusqu'à 300 € peut être effectué chez des buralistes partenaires avec la direction générale des Finances publiques, par exemple pour Saint-Leu d'Esserent : Tabac de la Gare, 17 rue Pasteur.

En 2023, le prélèvement automatique a été proposé aux familles qui utilisent les services à l'enfance et la petite enfance et une centaine d'entre elles ont adhéré à ce mode de règlement. Pour 2024, le prélèvement sera proposé aux familles qui utilisent les services de la culture.

La répartition des moyens de paiement pour 2023 se décompose ainsi :

- Par Internet : 2 062 jusqu'en décembre 2023 pour 2 205 en 2022
- Par chèque : 68 jusqu'en décembre 2023 pour 156 en 2022
- Par prélèvement : 1220 jusqu'en décembre 2023 pour 400 en 2022

Au service des équipes municipales pour gagner en efficacité :

Depuis 2021, le logiciel de gestion financière a été installé dans chaque pôle, afin que ceux-ci puissent consulter et suivre leurs différents budgets.

Les agents ont aussi accès à un parapheur électronique leur permettant de valider ou rejeter les factures transmises par le service comptabilité pour services faits.

Le gain est double : **environnemental** avec la réduction de copies papier et de **temps** avec un traitement plus rapide.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

- **Le soutien aux services pour une meilleure gestion budgétaire**

Le Pôle Finances intervient dans plusieurs domaines et se doit d'être au courant des multiples sujets des différents pôles et services :

- L'accompagnement dans les dossiers de marchés publics. En 2023, 8 marchés ont été signés.
- L'aide à la recherche de subventions dans l'objectif d'alléger le budget communal et permettre la réalisation des projets à moindre coût.
- La vulgarisation de l'expression des besoins budgétaires pour former les services de la ville à la gestion budgétaire.
- Le contrôle financier : cette année a vu la continuité du contrôle du suivi budgétaire des services, ces réunions effectuées ont permis de faire le point avec les services sur l'avancée de leurs réalisations budgétaires et ont permis de limiter et diminuer le nombre d'engagements non soldés restants habituellement en fin d'année par rapport aux années précédentes en plus de l'action continue du service sur ce sujet.

Indicateurs quantitatifs / Marchés publics	**2023**
Marchés Attribués : • Prestation de balayage mécanisé de la voirie communale • Entretien des espaces verts : Tonte, désherbage et ramassage des feuilles • Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) • Assurance des risques statutaires des agents CNRACL • Fourniture et livraison de repas cuisinés en liaison froide pour la restauration scolaire, l'accueil de loisirs et la halte-jeux • Mission de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation de l'ancien office de tourisme en Maison Petite Enfance • Mission de contrôle technique portant sur la réhabilitation de l'ancien office de tourisme en Maison Petite Enfance • Mission de coordination SPS portant sur la réhabilitation de l'ancien office de tourisme en Maison Petite Enfance	8
En cours : Travaux portant sur la réhabilitation de l'ancien office de tourisme en Maison Petite Enfance	1

- **Rationalisation continue des achats pour une meilleure gestion**

Fin 2021, le service achats a été remis à niveau par le recrutement d'un agent. Sa mission principale est l'optimisation de la politique d'achat dans une optique de réduction des coûts.
Il se doit :

- d'assurer le suivi administratif et juridique de la commande publique dans le respect de la politique d'achat de la collectivité
- de connaître le marché de l'offre
- de recueillir les besoins et demandes des services afin de regrouper les commandes
- de déclencher les consultations, de mener les recherches de fournisseurs et le choix
- de négocier les tarifs et les conditions d'achat (livraison, conditions de paiement...) et de passer les commandes
- de suivre l'inventaire

En 2023, certaines commandes ont ainsi pu être groupées pour avoir des meilleurs prix et diminuer les coûts d'expédition (ex : mobilier de bureau, mobilier informatique, fournitures administratives…).

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

8 Le Pôle Ressources Humaines

Présentation

Par définition, la gestion des ressources humaines regroupe un ensemble de missions permettant d'administrer, de mobiliser et de développer les ressources humaines impliquées dans l'activité d'une organisation.

Les enjeux en 2023

Permettre aux différents pôles de la Mairie de travailler avec des équipes dimensionnées et formées afin d'offrir un service de qualité aux habitants de Saint-Leu d'Esserent tout en maintenant l'équilibre de la masse salariale.
Recréer du lien entre les services et les agents en organisant des moments de convivialité et de partage innovants.

Nombre d'agents :

- **3** agents (2.75 ETP) dont :
  - **1** directrice des ressources humaines (1 ETP)
  - **1** adjoint ressources humaines (1 ETP)
  - **1** agent polyvalent mis à disposition des services (sécurisation d'un point école, navette courrier, courses…) (0.75 ETP)

En 2023, l'activité du Pôle RH s'est déclinée à travers les missions suivantes :

- **La gestion administrative**

Le service développe en permanence des outils de modernisation des procédures internes (recrutement, accueil de stagiaires, organisation de services…), les mises à jour réglementaires des documents administratifs (contrat, arrêté, délibération) ainsi que les outils d'analyse statistique (présentiel, emploi, stage, formation, maladie…).

- **Système d'information des ressources humaines (SIRH)**

Au 1er janvier 2023, la collectivité a acquis un nouvel outil pour le Pôle RH permettant un suivi dématérialisé de l'ensemble de la carrière des agents (paie, absences, formation…). Ce développement a été le grand projet 2023 du Pôle RH, nécessitant un travail important de saisie avant la mise en place pour être opérationnel en janvier, et tout au long de l'année notamment pour les carrières historiques des agents. La Commune ayant été choisie comme ville pilote lors de l'acquisition de ce nouvel outil, ce travail de mise en place servira aux prochaines collectivités du Département qui déploieront l'outil dans leurs services.
Ce projet se poursuivra en 2024 avec le développement d'un module de gestion des congés plus accessible pour les agents.

- **Le développement des ressources humaines et leur adaptation**

Cette adaptation se fait par le développement des compétences des agents (formation), la gestion prévisionnelle des emplois (anticipation des départs et des remplacements) et le respect des conditions de travail (hygiène et sécurité, risques psychosociaux).
C'est aussi l'intégration des changements liés à la loi de transformation de la Fonction Publique d'août 2019 (rédaction des lignes directrices de gestion RH, harmonisation du temps de travail, remise à plat des procédures de recrutement, rapport social unique, télétravail, …).

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

- **Le partenariat avec l'intercommunalité sur les sujets RH**

Depuis l'intégration de la ville de Saint Leu d'Esserent à l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO), le Pôle RH a participé à plusieurs chantiers de mutualisation dans le domaine des ressources humaines, dont le développement du plan de formation intercommunal (PFI).
Les villes et les services de l'ACSO regroupent leurs besoins en formation en un PFI annuel qui est transmis aux différents organismes de formation. Le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territorial) proposant de moins en moins de sessions sur le territoire, il était donc nécessaire de trouver une solution pour les agents en mutualisant les demandes.
Ce partenariat avec les services RH des communes membres de l'ACSO a permis de développer un réseau de professionnels dans le domaine RH. Ce réseau se réunit régulièrement pour traiter des questions d'actualité RH ou pour organiser des réunions sur des thématiques RH (formation, prévention, bien-être au travail, échanges de pratiques…).

- **Accompagnement RH auprès des services**

Depuis plusieurs années, une délégation RH a été mise en place au sein des services de la collectivité.
Cette délégation passe essentiellement par les assistantes de direction des pôles et les responsables de service qui assurent en direct le lien avec les agents et un premier niveau de réponse aux questions en matière de ressources humaines.
Pour les accompagner dans cette délégation, le pôle RH a développé plusieurs outils tels que des fiches pratiques reprenant les principes réglementaires du statut de la Fonction Publique et de la collectivité ainsi que des tableaux de bord de suivi du présentiel, de la formation, des visites médicales…
Le Pôle RH reste bien entendu disponible pour accompagner les agents en charge de la délégation RH et pour répondre aux questions des agents.

- **Garantir une bonne intégration des nouveaux agents**

Le pôle Ressources Humaines a travaillé en 2023 à la création d'un guide du nouvel arrivant.
Ce document regroupe de manière synthétique les informations du règlement intérieur de la collectivité et celles du statut de la Fonction Publique Territoriale. Ce document est destiné à être remis à chaque nouvel agent en complément du règlement intérieur complet, de l'organigramme des services et de la fiche de poste.
Les agents sont également accompagnés tout au long de leur première année à Saint Leu d'Esserent par la réalisation d'entretiens bilans à 3 mois en présence de leur supérieur hiérarchique et à 6 mois et 1 an avec la présence supplémentaire de la DRH.

- **Maitriser la masse salariale**

La commune a à cœur d'offrir des services de qualité et répondant aux besoins des administrés. Cependant, le développement de certains services a un coût qu'il est nécessaire de maitriser pour ne pas faire évoluer le budget à la hausse.
Le Pôle RH, en lien avec le Pôle Finances, a développé un suivi précis de l'évolution de la masse salariale et des points trimestriels afin d'évoquer les évolutions constatées et les pistes d'ajustement.
Les évolutions salariales réglementaires de ces dernières années (reclassements indiciaires, hausse de la valeur du point…) ont un impact direct sur la masse salariale de la collectivité.
Afin de maitriser ces coûts supplémentaires, il est nécessaire d'actionner des leviers tels que des études sur les capacités d'accueil de nos services à l'enfance pour limiter les coûts liés au personnel d'encadrement. La collectivité a également plus souvent recours à des heures complémentaires pour son personnel à temps non complet pour des renforts ponctuels plutôt que de créer de nouvelles embauches qui augmentent les charges de la commune.

Des actions ont déjà été réalisées dans ce sens comme la hausse de la tarification des services à la population ou l'investissement dans des logiciels informatiques permettant au personnel de gagner du temps dans la réalisation de certaines missions et de se concentrer ainsi sur d'autres tâches.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

- **Récompenser les agents les plus méritants**

La municipalité a décidé en 2023 de finaliser la mise en place du nouveau régime indemnitaire débuté en 2017 par la création d'un complément indemnitaire annuel pour les agents les plus méritants.
Cette compensation financière sera versée à partir de 2024 sur la base des entretiens professionnels des agents. Le Pôle Ressources Humaines a donc travaillé courant 2023 sur des scénarios de simulation sur la base des entretiens 2022 pour le versement de cette prime. Après avoir partagé la méthode avec les directeurs de pôle fin 2023, la municipalité doit présenter le projet aux représentants du personnel début 2024.

- **Recréer du lien entre les agents en organisant des moments de convivialité**

La période de crise sanitaire a entraîné des conséquences dramatiques sur les relations entre les agents. Il n'était plus autorisé de se réunir pour des moments conviviaux et l'obligation de télétravail a également réduit les interactions sociales entre les agents.
La collectivité a souhaité dès septembre 2022, reprendre l'organisation des traditionnelles réunions du personnel. Ces temps permettent d'honorer les médaillés du travail et de remercier les retraités tout en évoquant les mouvements au sein du personnel.
En 2023, la collectivité a décidé d'innover sur l'organisation de ces temps entre les agents, en conservant une version « traditionnelle » une fois par an et en organisant également une version « décalée ».
Ainsi en octobre 2023, la première réunion avec un intervenant extérieur s'est déroulée sur la thématique du bien-être et des bons gestes et postures au travail.
L'expérience sera renouvelée les prochaines années avec notamment la possibilité sur 2024 d'intégrer un dispositif porté par l'ACSO dans le cadre de la semaine de la qualité de vie et des conditions de travail.

- **Permettre aux jeunes du territoire de faire leurs premiers pas dans leur vie professionnelle**

Chaque été, les services techniques accueillent des jeunes du territoire pour renforcer leurs équipes. Au-delà du soutien humain et logistique de ces renforts, ces emplois saisonniers sont une première expérience professionnelle valorisante qui permet aux jeunes de prendre confiance et de mieux appréhender le monde du travail.
Sur le même principe, nous accompagnons les jeunes lupoviciens en les accueillant au centre de loisirs communal durant les vacances scolaires pour la réalisation de leur stage pratique BAFA.
La municipalité de Saint-Leu a à cœur de tenir ce rôle et d'être présente pour la jeunesse de la ville.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Indicateurs quantitatifs 2023 et comparaisons avec 2021 et 2022 :

Gestion administrative RH	2021	2022	2023
Elaboration et suivi des contrats et arrêtés	576 dont 224 contrats et 352 arrêtés	600 dont 139 contrats et 461 arrêtés	430 dont 92 contrats et 338 arrêtés
Traitement des demandes de stage	185	172	105
Traitement des demandes d'emplois	349	550	474
Courriers divers	122	133	87
Mise sous pli des bulletins de paie	1642	1694	1646
Gestion des fins de contrat (certificats de travail et attestation pôle emploi)	85	102	71
Préparation des dossiers retraites	5	4	5
Préparation et suivi des réunions des instances paritaires	3 CT	3 CT 2 CHSCT	2 CST
Nominations stagiaires avec calcul de reprise d'ancienneté	8	2	13
Titularisation	9	8	2
Procédure de recrutement	11	15	16
Gestion de l'accueil des stagiaires	29	19	36
Gestion de l'accueil des pass'permis / BAFA / Citoyen	4 (2 pass'permis + 2 Bafa)	5	4
Organisation et suivi des visites médicales	2 journées / 34 agents	3 journées / 55 agents	3.5 journées / 42 agents
Visites d'experts	18	13	9
Gestion dossiers Conseil Médical, recours maladie	9	7	6

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Evolution des effectifs au 31/12/2023 :

	ETP			Variations 2022/2023
	2021	**2022**	**2023**	
DGS	1.00	1.00	**1.00**	
Citoyenneté	3.50	5.00	5.00	
Communication	1.80	2.60	2.60	
Finances	3.00	3.00	3.00	
Sécurité	4.00	4.30	4.30	
RH	2.80	2.75	2.75	
Achats	1.00	0.00	0.00	
RSI	1.00	1.00	0.00	Départ du RSI au 1/1/2023 – recrutement en cours
Culture	10.11	8.97	9.00	Variation des temps d'emploi des professeurs de l'école des arts
EJS	25.59	26.99	29.10	Augmentation des temps de préparation pour les animateurs.
Solidarité	5.70	4.80	4.95	Animatrice HJ affectée à 0.15ETP au service enfance sur 2022 – à compter d'octobre 2023, a repris la fonction d'assistante de prévention (affectation + 0.15ETP sur son service d'origine).
Technique	29.45	31.05	30.65	Au 31/12 : 2 ETP en moins au pôle technique agents remplacés au 1/1/2024 (32.85ETP). Au 1/1/24 + 1.60 ETP : +1ETP en remplacement d'un agent absent depuis décembre 2019 / +0.5ETP pour la pérennisation d'agent d'entretien et l'affectation à 100% administratif de la référente / +0.20ETP pour un retour de temps partiel / -0.10ETP pour un changement d'affectation.
Urbanisme	1.30	0.00		
Total	**90.25**	**91.46**	**92.35**	

Analyse des services rendus en comparaison avec l'année précédente

Le Pôle RH a su maintenir la qualité de service rendu aux habitants de Saint-Leu d'Esserent, en adaptant ses procédures et la réactivité dans les réponses apportées aux demandes d'emploi et de stage.

Le Pôle Ressources Humaines a su intégrer les grands changements en matière de gestion RH découlant de la Loi de transformation de la Fonction publique d'août 2019 et qui s'appliquent à présent au quotidien.
Il a fallu produire un grand nombre de documents contractuels (arrêtés et avenant) pour mettre à jour les situations administratives des agents qui ont évolué à plusieurs reprises au cours de l'année 2023 (reclassement indiciaire, relèvement du minimum de traitement, revalorisation du point d'indice).

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Le développement des outils RH entamé en 2022 s'est poursuivi sur 2023. Le service est en constante recherche d'amélioration de ses procédures afin d'optimiser le temps de travail des agents du service et des collègues.
La dématérialisation est l'une des réponses du pôle RH à l'objectif collectif de développement durable.
La transmission des éléments de paie se fait à présent via le serveur de partage des services.
Une adresse électronique dédiée aux recrutements est accessible pour les candidatures (352 candidatures reçues par mail en 2023) et de nombreuses réponses à des demandes d'emploi et de stage sont générées par mail (49 reçues par mail sur 2023).

La dématérialisation des procédures se poursuivra sur 2024 avec le développement du portail RH en ligne pour la pose des congés des agents. Chaque agent disposera d'un portail en ligne dédié pour gérer ses congés et à moyen terme un développement pourra se faire pour un lien avec le pôle RH pour la transmission de documents et d'informations (changement de coordonnées bancaires, changement d'adresse…).

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

9 Le Pôle Communication

Présentation du pôle

Le Pôle Communication de la ville assure les missions d'information auprès des administrés de la commune, des citoyens, des services municipaux et au-delà du territoire communal.

Les enjeux en 2023

Les enjeux de 2023 sont regroupés en 3 grands axes : proximité, transparence et participation.

- Proximité : assurer une communication au plus proche des habitants, accessible, compréhensible et adaptée aux besoins de chacun
- Transparence : diffuser l'information claire et concise sur les actions de la municipalité, les projets en cours et les décisions prises
- Participation : favoriser la participation des habitants à la vie de la ville en étant en lien avec les lupoviciens et les associations

Plus spécifiquement, le Pôle Communication a œuvré en 2023 pour :

- Assurer une communication multicanale pour promouvoir le calendrier des manifestations
- Travailler en transversalité avec les différents pôles pour les accompagner dans leurs projets (Conseil Municipal des Jeunes, CCAS, Journées Européennes du Patrimoine …)
- Informer différemment, notamment par la vidéo (Conseil Municipal des Jeunes, Ecole des Arts…)
- Communiquer sur l'avancement des grands projets (inauguration de la piste P. Grousset, requalification de la rue d'Hardillière…)
- Développer la communication digitale, sur Facebook et Instagram

Nombre d'agents

3 agents dont :

- **1** directrice de communication
- **1** chargée de communication à 80%
- **1** infographiste à 80%

En 2023, l'activité du Pôle Communication s'est déclinée à travers les missions suivantes :

- **Informer de l'actualité de la ville**

Promouvoir l'actualité de la collectivité, ses événements et ses projets,
Concevoir et produire des supports de communication (communiqués, dossiers de presse, brochures, affiches, bulletins, films…).
Diffuser l'information du service public (fonctionnement de l'administration municipale, renseignements pratiques, budget et vie municipale).
Multiplier les canaux de communication pour informer chaque habitant, quelle que soit sa façon d'accéder à l'information : dans la boite aux lettres (InfoMairies, Zoom, dépliants…), dans la rue (panneaux lumineux, panneaux d'affichage en ville), dans sa poche (Facebook, Instagram, Youtube…).

- **Mettre en lumière le calendrier des manifestations**

En 2023, le Pôle Communication a assuré la promotion de plus de 100 manifestations (culturelles, sportives, solidaires et citoyennes) et relayé plus d'une vingtaine d'événements organisés par les associations de la ville.
Un plan de communication est réalisé pour chaque manifestation en fonction de sa nature et du public visé (choix des supports, déclinaison des visuels, part du digital (choix du média, montée en puissance du format Story sur Instagram et Facebook).

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Cette mission est réalisée en transversalité avec les pôles organisateurs afin d'assurer la meilleure communication pour les manifestations et d'attirer le public, qui a d'ailleurs été au rendez-vous en 2023.

- **Informer des services de la commune à disposition des habitants**

Proposer un site internet complet et ergonomique qui reprend toutes les informations pratiques pour les habitants : éducation, solidarité, culture, sport… Les démarches en mairie peuvent toutes être préparées à distance à l'aide des formulaires téléchargeables.
Réaliser des plaquettes de présentation des services à dispositions des habitants : petite enfance, pôle solidarité, Résidence du Parc…
Organiser chaque année les vœux du Maire et une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants pour faire découvrir Saint-Leu, ses atouts, ses services, leur donner les clés de leur nouvelle ville.
Accueillir les nouveaux lupoviciens via des documentations dédiées : Guide bien-vivre à Saint-Leu, plan de la ville, plan espace nature…
(Documentations disponibles en mairie, dans les services dédiés et sur le site internet)

- **Instaurer un dialogue avec les habitants**

Organiser des moments d'échanges entre le Maire et les habitants via des séances de questions/réponses digitales (Facebook Live).
Diffuser les conseils municipaux en direct pour les habitants ne pouvant pas se déplacer (Facebook Live) – les vidéos des conseils municipaux sont hébergées sur le site internet.
Répondre aux demandes particulières via le site internet de la ville (formulaire) ou notre page Facebook (messages privés).
Elaborer des questionnaires de satisfaction avec les pôles (projet éducatif).

- **Faire vivre la vie économique et locale**

Mettre en lumière les nouveaux commerçants et les entrepreneurs lupoviciens à travers des interviews publiées dans le magazine municipal InfoMairie puis relayées sur Facebook et Instagram.
Réaliser des portraits des acteurs de la ville « Ils font St Leu » : associations, artistes, commerçants spécifiquement pour les réseaux sociaux.
Promouvoir les associations en relayant leurs manifestations sur nos supports (page Facebook et panneaux lumineux).
Accompagner de nouvelles pistes de dynamique locale : implantation d'un maraicher sur la commune.

- **Mettre en valeur les métiers de la commune**

Présenter les différents pôles, les femmes et les hommes qui les composent, leurs missions et comment ils agissent au sein de la ville (portraits dans les magazines InfoMairie).
Accompagner les services de la municipalité sur le choix des outils de communication à adopter.
Valoriser les initiatives des services : réalisation de nombreux retours en images relayés sur les plateformes digitales.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Indicateurs quantitatifs

	2021	2022	2023
Publications			
Magazine Municipal - InfoMairie (tirage 2200 à 2300 ex)	4	4	5
Zoom (tirage 2200 à 2300 ex)	1 Budget	1 Vœux	1 Rue d'Hardillière
Plaquettes - 4 pages	2 Fête de la rivière Pôle Solidarité	4 Programme estival Fête de la rivière Féerie de Noël Résidence du Parc	3 Agenda des beaux jours Journées Européennes du Patrimoine Magie de Noël
Flyers	3 Médiathèque Magie de Noël Boite aux lettres Père Noël	17 Services : halte-jeux, Résidence du Parc Vie communale : CMJ, quartiers Manifestations : 7 événements	2 Inauguration de la piste d'athlétisme Quinzaine de la musique
Affiches entrée de ville	7	8	10
Communiqués à la population	1	1 Exercice de sécurité	-
Création graphique et vidéo			
Visuels réalisés pour les manifestations et évènements	30	71	98
Vidéo	16 Pôle Culture	4 Vidéo institutionnelle Vœux Ukraine CMJ	7 Vœux du Maire Artistes en liberté Inauguration de la piste Ecole des Arts
Digital			
Abonnés à la page Facebook Ville de Saint-Leu	2851	2996	3896
Publications Facebook	329	300	442
Stories			373
Abonnés au compte Instagram Ville de Saint-Leu	-	795	984
Publications Instagram	-	78	210
Stories	-	-	522
Réels	-	-	12
Visites uniques sur le site Internet	38 282	88 096	109 217
Publications sur panneaux lumineux	170	160	152
Direct sur Facebook (questions-réponses)	1	1	-
Direct sur Facebook (conseils municipaux)	6	5	5

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Analyse des services rendus en comparaison avec l'année précédente

Après un renouvellement global de l'équipe en 2022, 2023 aura été l'année de la montée en puissance du Pôle Communication.
Côté animation, le Pôle Communication a assuré la communication de 126 animations, dont 23 organisées par les associations de la ville. Les temps forts qui ont marqué cette année sont les vœux du maire, l'inauguration de la piste d'athlétisme du complexe Pascal Grousset, les Journées Européennes du Patrimoine, la Nuit de l'Effroi et la Magie de Noël.
Côté réseaux sociaux, la mise en place d'un plan d'action sur les réseaux a permis de toucher d'avantage d'habitants de Saint-Leu d'Esserent et des villes voisines : +30% d'audience sur la page Facebook de la ville et +25% sur le compte Instagram. Ce gain de public a également une incidence positive sur le site qui compte 17% de visites supplémentaires par rapport à 2022.
Côté impression, l'effort de communication sur les supports papiers reste maintenu. Le magazine municipal est un support plébiscité par les habitants (tous profils confondus) et encore plus pour ceux qui n'utilisent pas les outils digitaux. C'est aussi un format privilégié pour les sujets clés comme les travaux de la rue d'Hardillière et les programmes d'animations.
L'ensemble de ces actions a contribué à fournir une information pour tous, au plus proche des habitants, transparente et de faire participer les lupoviciens à la vie de leur commune.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

10 Le service Gestionnaire de Projet Applicatif (GPA)

Présentation

Le service coordonne l'ensemble des projets informatiques de la collectivité à travers les systèmes d'information, l'architecture applicative, la sécurité informatique.
Il est le point de convergence de toutes les doléances informatiques et le lien avec les partenaires que sont principalement l'infogérant (société privée), le service informatique de l'Agglomération Creil Sud Oise et l'ADICO (Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités) et les fournisseurs.

Le service a été remis en place en juin 2021. Pendant plusieurs années, les sujets informatiques étaient totalement externalisés.
Depuis janvier 2023, le poste n'est plus occupé suite à une mutation et notre projet de mutualisation avec l'ACSO est retardé pour des questions de planning (arrivée du nouveau Directeur des systèmes d'information de l'ACSO cet été, mutualisation Creil ACSO en cours et avec Villers Saint Paul sous peu).

Nombre d'agent :

- **1** gestionnaire de projet applicatif à 100%

Ses missions principales sont :

- **Les systèmes d'information**

Les systèmes d'information reposent sur la collecte, le stockage, le traitement et la distribution des données). Il s'agit d'un des éléments fondamentaux de la politique informatique de toute entité.
Le pilotage des systèmes d'information se fait sur plusieurs domaines : système, applications, réseau, téléphonie, infrastructure.
Le GPA est aussi le référent interne pour la mise en place et le suivi du Règlement Général pour la Protection des Données appliqué à la collectivité en lien avec le Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'ADICO.

- **Le conseil et la prise en mains des logiciels métiers**

Le GPA intervient comme référent métier pour accompagner les équipes dans une démarche de dématérialisation des documents et process.
En 2023, un logiciel métier a été déployé pour les besoins des ressources humaines.
Après les paies en 2022, le logiciel a été développé par le service RH avec le soutien de l'ADICO et de Berger Levrault pour la partie ressources humaines. Les carrières ont été ressaisies par les RH. Et tout dernièrement, la gestion des congés vient d'être mise en place sur un module spécifique du logiciel.
Au total, la collectivité dispose de 17 logiciels métiers.
Le GPA participe à la définition de l'architecture applicative à partir d'un diagnostic des besoins métier des services et s'assure de la bonne mise en place des applications métiers sur les postes.
Il accompagne les équipes : création, mise à jour des procédures. Il peut organiser des formations et concevoir divers supports et procédures.

- **L'assistance et la gestion informatique**

Le GPA s'assure de la sécurité informatique et du délai minimal de remise en route en cas de panne.
A cette fin, en 2022, la collectivité s'est dotée d'un deuxième serveur, le premier servant de copie. Nous avons installé un système de sauvegarde manuelle et journalière en plus des deux sauvegardes existantes.
Nous avons sécurisé les accès du personnel aux répertoires informatiques.

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12/02/2024
ID : 060-216005777-20240206-DEL20240207-DE

Le GPA a aussi en charge de gérer le parc informatique : assurer le suivi de l'installation des matériels (ordinateurs, copieurs), de l'inventaire et du stock (commandes pour renouvellement).
En 2023, 4 ordinateurs, 4 téléphones et une dizaine d'écrans ont été achetés pour les besoins des services.
Le GPA a également la responsabilité de sélectionner des fournisseurs, négocier les conditions de contrat et contrôler la réalisation des prestations.
Il assure une veille technologique.
Il oriente les demandes d'interventions techniques vers nos partenaires.

Nous sommes actuellement en période de recrutement sur le poste de GPA. Cependant, dans une phase transitoire, les agents des services ont envoyé directement des tickets informatiques à notre infogérant.

Nombre d'interventions de maintenance en 2022 et 2023
Il s'agit de toutes les demandes faites en interne sur : ticket-informatique@saintleudesserent.fr.

	2022	2023
Janvier	58	26
Février	25	16
Mars	38	22
Avril	42	19
Mai	39	20
Juin	35	28
Juillet	38	13
Août	40	24
Septembre	38	26
Octobre	34	25
Novembre	24	26
Décembre	26	12
Total	**437**	**257**

- **Les grands projets en 2023**

Télégestion des systèmes de chauffage
La mise en place en cours de la télégestion à la l'école élémentaire Raymonde Carbon, à la salle Art et Culture, au gymnase Jean Macé et à la mairie a nécessité l'installation d'internet (fibre), de réglages et paramétrages pour la transmission d'informations (périodes d'allumage, relevés de température afin de générer des économies d'énergie).

Sécurité informatique
La collectivité a choisi de renforcer la sécurité informatique de ses installations par l'achat de matériel comme le nouveau serveur, mais aussi par une information régulière auprès du personnel afin de développer une culture du risque informatique.
La prochaine étape demeure de faire intervenir une entreprise pour tester notre niveau de sécurité. Et cela, si possible dans le cadre d'une démarche groupée et pilotée par l'ACSO.